

# Elections régionales 2021

Interpellation des candidats en matière  
d'aménagement du territoire et de ruralité

# Méthodologie

Au nom de ses adhérents et de l'ensemble des Territoires de projet, l'ANPP, **Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays**, a interpellé les 93 candidats têtes de liste en métropole (hors Ile-de-France et Corse) aux prochaines élections régionales du 20 au 27 Juin 2021, sur les orientations qu'ils comptent mener en matière :

- d'aménagement du territoire
- de concertation et de gouvernance territoriale
- de politique contractuelle

Chacun des 93 candidats des régions métropolitaines (sauf IDF et Corse) a été contacté **par courrier** tout d'abord, **puis par mail à quatre reprises**, et **par téléphone ensuite trois fois, par SMS et/ou appel téléphonique** (via l'équipe de campagne, lorsque des coordonnées étaient disponibles). L'ANPP a tout mis en œuvre pour que TOUS les candidats puissent légitimement s'exprimer sur ces sujets.

A la date butoir du 25 Juin 2021 - 20h, certains candidats n'auront pas adressé de réponse à notre interpellation, malgré les multiples relances (impartialement effectuées auprès de tous les candidats). Fort de constater l'absence de réponse à la date butoir, l'ANPP a considéré que le candidat a souhaité s'abstenir ou à refuser\* d'exposer les politiques régionales, qu'il entendait mener à destination des Territoires ruraux et de projet.

**Vous trouverez donc les réponses de 32 candidats, classées par région**, inégales dans leur contenu, telles qu'elles nous ont été transmises et par ordre de réception. **Vous pourrez donc voter ce 27 Juin en toute connaissance.**

\* Certains candidats ont refusé de répondre considérant :

- Pour tous les candidats de Lutte Ouvrière, que "*Ces sujets n'étaient pas leur préoccupation, mais uniquement le droit des travailleurs*"
- Pour les candidats Rassemblement national et Debout la France, qui n'ont pas répondu, que "*Seuls les communes et les départements étaient les échelles pertinentes*"

# Sommaire

## LISTE DES REGIONS

- [Auvergne-Rhône-Alpes >>](#)
- [Bourgogne-Franche-Comté >>](#)
- [Bretagne >>](#)
- [Centre-Val de Loire >>](#)
- [Grand Est >>](#)
- [Hauts-de-France >>](#)
- [Normandie >>](#)
- [Nouvelle-Aquitaine >>](#)
- [Occitanie >>](#)
- [Pays de la Loire >>](#)
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur >>](#)

### **Clé de lecture**

#### **Le classement des réponses par région**

##### **- Ayant répondu à l'interpellation**

Classés par ordre chronologique de réception

##### **- N'ayant pas souhaité répondre à l'interpellation**

Classés par ordre alphabétique

# Candidats Auvergne- Rhône-Alpes



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Fabienne GREBERT, Europe Écologie Les Verts, L'Écologie c'est Possible](#)

*avec le soutien de* Najat VALLAUD BELKACEM (Parti Socialiste),  
Cécile CUCKIERMAN (La France Insoumise)

[Laurent WAUQUIEZ, Les Républicains, La Région avec toutes ses forces](#)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

Andréa KOTARAC, Le Rassemblement National, Une Région qui vous protège



Fabienne GREBERT,  
L'Écologie c'est possible !



Réponse reçue le 08/06/2021  
Par courrier électronique

Les écologistes d'Auvergne-Rhône-Alpes |  
Régionales 20 et 27 juin 2021  
Réponse au questionnaire de l'ANPP

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Contraint à **baisser nos émissions de CO2**, Le pôle écologiste souhaite faire de l'aménagement du territoire le premier levier de sa politique. Nous portons résolument une vision de rééquilibrage de l'aménagement du territoire et de développement harmonieux entre la ville et la campagne qui sera inscrite dans le SRADDET.

Ainsi notre **politique ferroviaire** consacrera une enveloppe d'investissement de 1.5 milliards d'euros pour désenclaver nos territoires ruraux et périurbains. Nous ferons de la complémentarité avec le vélo un point central de cette politique pour accentuer les mobilité douces et à moindre frais. La ou cela n'est pas possible, nous porterons une stratégie de Transport à la Demande ambitieuse et décarbonnée.

**Un service public de qualité** : Nous lutterons contre les désert médicaux, résorberons les zones blanches et favoriserons l'implantation de Tiers Lieux pour favoriser le télétravail et offrir des informations de qualité sur les services publics, l'alimentation de qualité, la pratique sportive et l'éducation populaire.

En soutenant la mutation de notre modèle agricole (lutte contre l'accaparement des terres, créations de lieux de transformations collectives, aides à l'installations des jeunes agriculteurs), nous re-structurerons nos territoires ruraux. En misant sur le développement rural, nous valoriserons le dynamisme de ces territoires et leur créativité face au changement climatiques ou aux mutations du monde du travail.

>>

Fabienne GREBERT,

L'Écologie c'est possible !



**Pour préserver la biodiversité** nous affirmerons l'objectif de 0 artificialisation des sols en 2030 : nous créerons un fond friches régionales et privilégierons les recyclage foncier, la transformation des usages (lycées et université ouvert après la classe).

Nous mobiliserons tous les dispositifs financiers de la Région (Action Cœur de Ville, Politique de la Ville ...) pour rénover le bâti dégradé dans les centres urbains anciens, en particulier dans les villes petites et moyennes.

Nous offrirons aux communes un accompagnement "clef en main" (ingénierie et financement) pour diagnostiquer et réhabiliter le patrimoine bâti, mobiliser les logements vacants et les biens sans maître, rénover et construire en cœur de ville, tout en diversifiant l'offre de logement pour attirer de jeunes ménages.

**Nous protégerons le Vivant** : Nous créerons au moins deux PNR durant le mandat, une Agence de la biodiversité et donnerons un statut juridique à nos joyaux naturels comme le Rhône.

Notre politique **inclura la transformation des stations de ski en station de Montagne** : alors que le réchauffement climatique est déjà de 2.2 ° C en Auvergne Rhône Alpes, l'activité historique de ces territoires est directement menacé. Sans anticipation, nous ne pourrions garantir un avenir serein au 2 millions de personnes qui y vivent. nous devons donc faire la promotions des stations multi activités et du tourisme 4 saisons. Nous enclencherons un plan formations pour les métiers qui dépendent de l'or blanc et relocaliserons les emplois industriels autour de filières stratégiques (bois, photovoltaïques, plastiques etc).

*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Depuis 6 ans, nous assistons à l'abandon de nos territoires. En misant tout sur l'investissement et en limitant les correspondant régionaux dans les territoires, le mandat de Laurent Wauquiez a privé les territoires d'une ressource importante. Ainsi nous initierons des Contrat de Transition Local pour remettre de l'humain et de l'ingénierie au service des territoires:

La Région proposera aux intercommunalités un soutien humain et financier pour les accompagner dans l'élaboration et l'atteinte de leurs objectifs de transition écologique, économique et sociale. Ces contrats pluriannuels auront vocation, au travers d'une approche transversale, participative et coopérative, à faire converger les intérêts locaux et régionaux pour accélérer la transition. Nous rechercherons une meilleure articulation de la mobilisation des financements européens avec les politiques régionales, une meilleure mobilisation des fonds européens (à minima 50% de ces fonds seront fléchés aux questions de transition écologique).

Fabienne GREBERT,

L'Écologie c'est possible !



*3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Une Région dynamique et solidaire se doit de considérer avec la même force et avec la même attention l'ensemble de ses territoires. Nous souhaitons substituer à l'opposition grandes villes – zones rurales, le soutien au co-développement, aux coopérations et à l'articulation des politiques d'accueil et d'attraction des entreprises. Pris entre deux mouvements contradictoires avec l'aspiration à un retour à la vie à la campagne, le développement du télétravail et le prix toujours plus élevé du foncier d'une part et la disparition des services publics, le vieillissement de la population de l'autre, la Région se doit de mettre en œuvre un développement urbain équilibré. A l'échelle régionale, nous devons rapprocher les emplois et les logements, rassembler et relier les territoires.

La coopération urbain/rural sera un point central du Contrat de Transition Local, aillé aux concertations par territoire, ils permettront de donner à voir les synergies existantes et celles à construire. En outre, nous agissons sur le rééquilibrage des financements qui s'impose.

*4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Convaincue qu'une politique publique n'est jamais adaptée à tous les territoires nous organiserons une Convention Citoyenne Régionale de la Transition Écologique. Celle ci aura pour mission de décliner nos objectifs en termes de baisse de CO2 par territoire. Le Contrat Local de Transition inclura une aide en ingénierie et en animation pour les concertations initiées sur les territoires. Nous retravaillerons également notre plan ferroviaire en lançant 12 concertations et travaillerons avec les comités d'usagers.

*Fabienne Grebert*



Laurent WAUQUIEZ,

La Région, avec toutes ses forces

La Région  
avec toutes  
ses forces

Réponse reçue le 16/06/2021  
Par courrier électronique

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous nos réponses relatives aux 4 grands thèmes que vous avez eu l'amabilité de nous proposer. En vous remerciant à nouveau de cette initiative,  
Bien cordialement,  
L'équipe de campagne  
Pour la liste "Laurent Wauquiez - La Région avec toutes ses forces"

*1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Depuis cinq ans, nous accordons la même attention aux habitants des petites communes qu'à ceux des métropoles. À cause des baisses de dotations, l'investissement des communes était en chute libre (- 25% entre 2014 et 2016).

Nous faisons le choix d'aider toutes les communes dans leurs projets d'investissement : aménagement d'espaces publics, commerces de proximité, rénovation du patrimoine, points multiservices... Face à l'insécurité, nous soutenons les communes pour s'équiper en vidéoprotection ou pour équiper les polices municipales. Le soutien aux projets des communes a augmenté de 30%, grâce à notre bonne gestion. Nos économies de fonctionnement inégalées ont permis que notre région passe de 2015 à 2020 de la dernière à la 2<sup>e</sup> place pour les investissements par habitant.

Nous avons également mis en œuvre un plan d'investissement massif pour le maintien des lignes ferroviaires. L'aménagement du territoire est une de nos priorités depuis cinq ans. Notre engagement est intact pour le prochain mandat.

*2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Alors que les anciennes majorités ne soutenaient les EPCI que par des contrats complexes, coûteux en fonctionnement et éloignés des conseils municipaux, nous avons créé les Contrats Ambition Région en lien direct avec les élus locaux. Nous éliminons les lourdeurs bureaucratiques et la paperasse administrative : les dossiers de subvention ne font plus 5 pages. Nous avons cofinancé plus de 7 000 projets portés par des communes. Notre engagement est clair : nous maintiendrons le soutien régional aux communes, notamment par les bonus ruralité et bourgs centres.

Laurent WAUQUIEZ,

La Région, avec toutes ses forces

La Région  
avec toutes  
ses forces

Nous avons conclu avec l'État un plan de relance massif de 3 milliards d'euros. Nous continuerons, dans le cadre du CPER, d'obtenir le maximum de financement de l'État pour réaliser de grands projets pour notre région, comme la modernisation du nœud ferroviaire lyonnais ou le développement du fret ferroviaire. L'amélioration de la qualité de l'air dans nos vallées ou nos villes sera l'un des grands défis du prochain mandat.

*3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Nous devons assurer le maillage de notre région par des transports publics efficaces aussi bien dans nos grandes villes que dans les territoires ruraux. Il y a cinq ans, un audit de SNCF Réseau condamnait à la fermeture 35% des petites lignes ferroviaires (dont 62% en Auvergne) en raison du sous-investissement des précédentes majorités. Nous avons sauvé 830 kilomètres de voies ferrées. Par une nouvelle convention avec la SNCF tournée vers les usagers, nous sommes parvenus à réduire de 30% le taux de retard des TER. Et nous avons fait le choix d'investir pour les routes afin de désenclaver nos territoires, à l'image du contournement de Saint-Flour.

Nous agissons aussi pour l'accès de tous à la santé (doublement du nombre de maisons de santé et bourses pour nos étudiants en médecine) et pour la rénovation des lycées, y compris dans les territoires ruraux. Dans notre région, nous refusons qu'il existe des territoires de seconde zone. La cohésion territoriale est une condition de la cohésion nationale.

*4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Nous travaillons main dans la main avec les élus locaux. Par exemple, face à la crise sanitaire, rien n'aurait été possible sans une collaboration étroite avec les maires pour fournir des masques lorsqu'il en manquait, mettre en œuvre la plus grande campagne de tests de France avant Noël ou organiser des centres de vaccination.



# Candidats Bourgogne-Franche-Comté



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Marie-Guite DUFAY, Parti Socialiste, Notre Région par Cœur](#)

*avec le soutien de* Stéphanie MODDE (Europe Écologie Les Verts)

[Denis THURIOT, La République En Marche, La Région Partout et Pour Tous](#)

[Gilles PLATRET, Les Républicains, Pour la Bourgogne et la Franche-Comté](#)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

Julien ODOUL, Le Rassemblement National, Pour une région qui vous protège



# Marie-Guite DUFAY,

## Notre Région par Cœur



Réponse reçue le 26/05/2021  
Par courrier et email

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**  
La Présidente

Besançon, le 26 mai 2021

MADAME JOSIANE CORNELOUP  
PRÉSIDENTE DE L'ANPP  
MONSIEUR NICOLAS SORET  
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE L'ANPP  
22, RUE JOUBERT  
75009 PARIS

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président,

En lien avec ma candidature aux élections régionales de juin 2021, l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) m'interroge sur 4 thèmes du développement local et territorial. Vous trouverez ci-dessous des éléments de réponse à ces questions.

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Tout au long de ce mandat, l'équilibre territorial entre urbain et rural nous a guidé dans chacune de nos décisions. Cette année 2021, année de transition avec les élections régionales de juin prochain, nous permet ainsi d'achever la mise en œuvre des contrats ou dispositifs territoriaux en cours, en l'occurrence 35 Cap Territoires (90 M€), 4 contrats métropolitains (125 M€) et 30 conventions de revitalisation bourg-centre (30 M€). Quant à la rénovation urbaine et à la cohésion sociale, nous prolongeons notre effort en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. S'agissant des ruralités, nous portons une approche innovante articulée autour de :

- notre programme ENVI avec 240 projets soutenus (4,1 M€ depuis 2017) dans des communes de moins de 3 500 habitants ;
- la démarche « Villages du futur » (9 communes lauréates en 2021).

Parallèlement, suite à la pandémie, la Région consacre des moyens très conséquents via son plan d'accélération de l'investissement régional (550 M€ dont 115 M€ de l'Union européenne). S'agissant du CPER 2021-2027 et des programmes européens, là encore, la Région se mobilise à 100 % auprès de ses partenaires pour maximiser les investissements structurants en Bourgogne-Franche-Comté.

A l'avenir, notre priorité consistera donc à :

- consolider le travail accompli ;
- réussir les transitions écologique, énergétique et numérique, tout en confortant les centralités et les coopérations ;
- déployer une politique de différenciation pour toutes nos politiques publiques, tenant davantage compte des spécificités de chacun des territoires et permettant de donner plus à ceux qui ont moins.

# Marie-Guite DUFAY,

## Notre Région par Cœur



Ce travail de couture territoriale induit, bien évidemment, d'accompagner les projets de territoire au service des orientations nationales et régionales. Je pense plus particulièrement au SRADDET, qui concourt à la sobriété, la résilience, l'inclusion et la production du territoire. Ces politiques territoriales répondent, naturellement, aux enjeux de mobilité, de gestion économe de l'espace (foncier, biodiversité, renaturation), d'économie, d'agriculture de proximité et de services numériques.

### *2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Les démarches Pays permettent aux territoires de construire de véritables stratégies de développement local, d'encourager les pratiques de coopération et de coordination entre structures locales, notamment intercommunales. Durant notre mandat, nous les avons activement soutenus via nos 35 contrats Gap territoires, dotés d'un volet ingénierie représentant 60 ETP par an. Ce soutien à l'ingénierie est un investissement (10 M€) très tangible de la Région au bénéfice des territoires et de ses habitants.

Dans l'optique d'un prochain mandat, nous misons sur les territoires de projets existants, PETR et Pays notamment ceux porteurs de SCoT. Ils devraient constituer une échelle de travail privilégiée, toujours en lien avec le SRADDET. A défaut, d'autres typologies de territoire pourront aussi être retenues : comme des EPCI suffisamment structurés et larges pour remplir les critères évoqués précédemment. A l'échelle des PETR, nous tablons sur un renforcement du lien avec les EPCI.

### *3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

La Région active tous ses leviers pour un développement équilibré, afin d'en faire bénéficier tous les habitants et tous les territoires : urbains, périurbains et ruraux. La Région met ainsi en œuvre les conditions d'une coopération entre territoires : contrats de réciprocité, mobilité, projet alimentaire territorial, outils numériques, etc. Notre SRADDET l'intègre, très clairement, comme l'un de ses objectifs majeurs. La Région prépare donc l'avenir à tous les échelons, investissant massivement pour tous ses habitants et pour atteindre ses objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

### *4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La Région œuvre avec les territoires, sans jamais se substituer à eux. Nous les outillons (expertise technique, méthodologie, bonnes pratiques, réseau, etc.) dans leurs projets et dans leur dynamique de développement local. Ce dialogue constant avec nos partenaires, qui sont des acteurs clés de la cohésion, des transitions et de notre attractivité, bonifie nos politiques publiques.

Je donnerai quatre exemples, traduisant cet état d'esprit. Pour « Village du futur », la Région accompagne chacune des 9 communes lauréates dans la définition de son projet en lien avec une assistance à maîtrise d'ouvrage, les habitants et les acteurs locaux (associatifs, économiques). Concernant ENVI, évoqué précédemment, tout comme pour nos FIP-FAP (rénovation urbaine et cohésion sociale), l'un de nos critères d'éligibilité induit de faire avec et pour les habitants.

Enfin, s'agissant de l'élaboration de notre SRADDET, nous avons opté pour un dialogue politique très large. Tous les territoires, qu'ils soient ruraux, périurbains, urbains ou métropolitains, tous les niveaux de collectivités ou de territoires de projets ont pu

# Marie-Guite DUFAY, Notre Région par Cœur



s'exprimer et nourrir le projet par leurs très nombreuses contributions. Si la démarche de concertation est exemplaire, c'est aussi parce qu'elle rend grâce à ce qui fait la force et la singularité du territoire régional, son caractère multipolaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président délégué, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Guite Dufay

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a large loop and ends with a smaller flourish.



Denis THURIOT,

La Région Partout et Pour Tous



Réponse reçue le 10/06/2021  
Par courrier électronique

- La région partout et pour tous porte bien son nom : un aménagement du territoire plus équilibré entre les grandes zones urbaines et les plus petites zones rurales, en passant par les nombreuses villes médianes. Aide à l'accélération de la fibre au profit des petites intercommunalités, déploiement de la 5G dans les zones peu denses, remontée des zones blanches. Identification et mise en lien de pôles d'excellences pour travailler à la fois sur le développement économique, l'emploi et les formations. D'avantage d'enseignement supérieur dans les zones moins denses, notamment par des campus connectés ou des tiers lieux... appui à la relance des petites lignes ferroviaires, travail sur le cadencement et les horaires. Audit sur le maillage des transports scolaires. Encouragement de la méthanisation à la ferme. Etc...

2- Deuxièmement, principalement avec les EPCI, et les politiques contractuelles sectorielles et structurelles, celles relevant réglementairement de la Région avec l'Etat et l'Europe, la prolongation des PRIC...

3- La Région partout et pour tous veillera à mettre en synergie tous les territoires et à se servir des uns et des autres. Des "territoires d'entreprises" seront mis en place, qui définiront eux-mêmes leurs besoins en terme d'emploi, de formation, d'enseignement supérieur... beaucoup plus de proximité par des dispositifs venant de l'urbain sera assurée en zone rurale et parfois éloignée. Une Région de coopération, de compétitivité, plus unie, tout en assurant les diversités, et non pas de concurrences.

4- Présence accrue des conseillers régionaux sur leur territoire d'origine (les habitants connaîtront leur nom à la fin du mandat). Ingénierie de la Région qui assurera des permanences partout où elle sera demandée, dialogue constant avec les présidents d'EPCI, les maires, les départements et l'ensemble des élus locaux. Consultations régulières avec les habitants pour une politique plus implicative.



Gilles PLATRET,

Pour la Bourgogne et la  
Franche – Comté



Réponse reçue le 15/06/2021

Par courrier électronique

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Dans le cadre des élections régionales des 20 et 27 juin prochains vous m'avez interpellé, au nom de l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays, sur mon projet pour le développement local et territorial en Bourgogne et en Franche-Comté.

Depuis quelques années, le Conseil régional s'est éloigné des territoires. La concertation avec les communes, les EPCI et les départements est très dégradée, pour ne pas dire inexistante dans certains cas. Cette absence de dialogue est néfaste pour le bon développement de nos territoires, tant urbains que ruraux.

C'est la raison pour laquelle, si les électeurs m'accordent leur confiance au soir du 27 juin, je m'engage pour un projet décentralisé, au plus proche du terrain, des citoyens et des élus locaux.

Nous mettrons en place deux commissions décentralisées, ce qui sera une première en France : l'une réunira les conseillers régionaux des quatre départements de Bourgogne et traitera d'un grand nombre des dossiers bourguignons, l'autre les conseillers régionaux des quatre départements de Franche-Comté pour traiter de même, d'un grand nombre des dossiers francs-comtois.

A cela s'ajoutera la naissance, dans chaque département, d'une Maison de la Région, où les conseillers régionaux tiendront des permanences et où les agents du Conseil régional recevront et guideront le public. Cette Maison sera un relais pour les élus des territoires, dès lors qu'ils sollicitent la Région pour telle ou telle aide. Il n'est en effet pas admissible que vous montiez des dossiers de demandes de subvention sans bénéficier d'un interlocuteur personnalisé.

Une Région au service des territoires, c'est aussi celle qui doit connaître leurs besoins pour mieux y répondre. Chaque année, je vous proposerai une réunion départementale pour que nous puissions avoir un dialogue et que vous puissiez m'interpeler de vive voix sur les sujets qui vous paraissent nécessiter l'intervention de la Région à vos côtés.

>>

Gilles PLATRET,

Pour la Bourgogne et la  
Franche – Comté



Réponse reçue le 15/06/2021

Par courrier électronique

Je veux pour finir, vous dire un mot du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). En juin 2020, en séance plénière du Conseil régional, je me suis opposé à ce document, dans lequel je vois à terme la mort d'une partie du monde rural. Il m'était en effet impossible de valider un document qui va condamner les petites communes à ne plus pouvoir dégager de terrains disponibles pour l'avenir. Je parle d'expérience; j'ai été élu pendant deux mandats d'un village de 800 habitants : si nous n'avions pas disposé d'un peu de foncier urbanisable, dont nous avons usé sans excès, nous n'aurions pas pu assurer le maintien de nos effectifs scolaires et des classes auraient irrémédiablement fermé, avec toutes les conséquences que cela aurait entraîné. Nous devons donc demain réécrire le SRADDET.

Les sujets qui lient la Région, les Communes et les EPCI sont innombrables. Ils seront demain une préoccupation quotidienne du Conseil Régional.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleures salutations.

Gilles PLATRET  
Chef de file régional



# Candidats Bretagne



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Claire DESMARES-POIRRIER, Europe Écologie Les Verts, Bretagne d'Avenir](#)

[Thierry BURLOT, La République En Marche, Nous la Bretagne](#)

[Gilles PENNELLE, Le Rassemblement National, Une Bretagne Forte](#)

[Loïg CHESNAIS-GIRARD, Parti Socialiste, La Bretagne avec Loïg](#)

[Isabelle LE CALLENNEC, Les Républicains, Hissons Haut la Bretagne](#)



Claire DESMARES-POIRRIER,

Bretagne d'Avenir



Réponse reçue le 26/05/2021

Par courrier électronique

à l'intention de Josiane Corneloup, Présidente de l'ANPP  
et de Nicolas Soret, Président délégué de l'ANPP  
A Rennes, le 26 Mai 2021,

Madame la Présidente et Monsieur le Président délégué,

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier, sollicitant notre positionnement sur les principaux enjeux pour les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et les Pays, à l'occasion des élections régionales à venir.

Avant de répondre, point par point, sur vos axes prioritaires, je souhaiterais vous rappeler à quel point nous sommes attachés à des valeurs communes et à des objectifs partagés.

Nous, écologistes et fédéralistes, sommes profondément respectueux des territoires. La liste que nous présentons aux élections régionales, Bretagne d'Avenir, rassemble de nombreux élus et acteurs locaux.

Notre ADN politique nous amène naturellement à privilégier la construction de projets avec les territoires, dans une logique ascendante. C'est l'idée que nous nous faisons d'une démocratie vivante. Le programme que nous portons est ainsi profondément décentralisateur et démocratique, en dialogue permanent avec les territoires de projets, au service d'une région équilibrée.

**Notre projet est pleinement décentralisateur**, d'abord, et ce, à deux niveaux : pour la Région, dans son ensemble et comme collectivité, nous nous positionnons de manière résolument fédéraliste. Nous considérons la décentralisation comme une chance pour un pays encore trop fortement centralisé. Nous portons donc, en particulier vis-à-vis de l'Etat, le souhait de renforcer la région comme collectivité, en particulier dans ses compétences et ses capacités budgétaires. Mais s'opposer à une France jacobine pour constituer une Région centralisatrice n'aurait pas de sens. Notre projet est d'autant plus décentralisateur qu'il parie sur le fonctionnement fédéral de la Région, sur un dialogue direct, simplifié et régulier, entre la collectivité régionale et les territoires.

>>

Claire DESMARES-POIRRIER,

Bretagne d'Avenir



**Nous souhaitons une Région démocratique**, s'appuyant sur les initiatives locales. Nous fixons un cap pour la Région, en particulier en matière de transition écologique et sociale. Nous souhaitons nous appuyer sur les initiatives issues de tous les territoires pour y parvenir. En ce sens, nous saurons encourager ces initiatives, instaurer le dialogue avec leurs porteurs, qu'ils soient élus ou de la société civile. Dans cette logique, nous favoriserons la constitution des territoires de projets, dans la continuité de la philosophie portée il y a plus de vingt ans par la loi Voynet. Une philosophie qui a fait ses preuves en Bretagne et qui doit faire l'objet d'un nouveau souffle, à l'heure où la relocalisation constitue un élément prégnant des aspirations de nos concitoyens.

**Nous souhaitons une Région plus équilibrée**. La Bretagne est forte du dynamisme de certains territoires, certes. Mais, en matière de démographie, d'économie et d'emploi, la polarisation renforcée est trop synonyme de territoire à deux vitesses et de dévitalisation. Notre vœu d'une région plus équilibrée dans son développement s'appuie sur une méthode : celle du soutien aux dynamiques endogènes portées par les acteurs de tous les territoires, au service de la création de richesses économiques et sociales, avec une attention accrue dans les territoires moins attractifs. A l'occasion des élections régionales, vous nous sollicitez en particulier sur quatre points en particulier, qui renvoient au cœur du projet porté par la liste Bretagne d'Avenir

#### *1 – Nos priorités en matière d'aménagement du territoire*

Nous avons fixé trois grandes priorités. Nous voulons d'abord mener une **politique volontariste de rééquilibrage** de la Bretagne, en mobilisant différents leviers financiers régionaux.

- Nous orienterons les aides économiques et le soutien aux filières en priorité vers les territoires les plus fragiles.
- En lien avec l'EPFR et les collectivités et les opérateurs privés, nous amplifierons les projets de renouvellement urbain et de dépollution des sols dans les villes moyennes et les centres-bourg, pour augmenter l'offre de logement et éviter l'artificialisation.
- Nous visons à stabiliser l'offre d'enseignement supérieur sur le bassin rennais et développerons prioritairement de nouvelles offres de formation et des premiers cycles sur les villes moyennes.
- Nous soutiendrons le développement d'un maillage dense d'espaces de co-working et de tiers lieux, pour favoriser la déconcentration de l'emploi.

>>

Claire DESMARES-POIRRIER,

Bretagne d'Avenir



- Nous élaborer avec l'ensemble des acteurs concernés une stratégie régionale volontariste de lutte contre les déserts médicaux et de la préservation de la médecine de proximité
- Nous élaborerons, dans la concertation, un plan de redéploiement des services et des directions régionales, sur le territoire breton

Pour répondre aux enjeux écologiques, et dans le cadre de l'objectif **Zéro artificialisation nette** d'ici 2030, nous voulons ensuite éviter l'artificialisation et/ou promouvoir la renaturation. Nous conditionnerons les aides régionales aux taux d'artificialisation des terres naturelles et agricoles. Nous soutiendrons les projets de changements d'usage des terrains artificialisés non occupés, de réversibilité des bâtiments et de revalorisation des friches, notamment commerciales, artisanales et industrielles, mais aussi agricoles. Nous défendons un moratoire pour toutes les surfaces commerciales dont e-commerce et photovoltaïque sur sols vivants (exception pour l'agrivoltaïsme). Nous instaurerons le principe de la compensation foncière à l'échelle des pays (et non à l'échelle de la Bretagne pour éviter d'accroître les déséquilibres est-ouest et littoral-intérieur). Nous chercherons à préserver les espaces naturels, forestiers, littoraux, et en particulier les espaces forestiers et agricoles périurbains, notamment par le biais de la politique des aires protégées.

Enfin, dans le cadre d'une Convention Citoyenne Bretonne pour l'habitat et l'aménagement du territoire, nous mettrons en débat un bouquet de solutions pour réduire l'emprise des résidences secondaires, en particulier sur le littoral : taxation, quotas, et en particulier le statut de résident que nous défendons (à l'échelle des pays les plus touchés par le problème des résidences secondaires, seules les personnes résidant depuis au moins un an dans le périmètre défini (pays par exemple) pourraient acheter un bien immobilier). A l'issue de ce débat le Conseil régional portera les solutions les plus appropriées et demandera à les mettre en œuvre dans le cadre du droit à l'expérimentation.

## *2 – Notre politique de contractualisation avec les territoires*

La Région s'appuiera sur un dialogue permanent, direct et régulier avec les Pays, territoires de projets à l'échelle des bassins de vie. En milieu rural, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ou les Pôles métropolitains en milieu urbain constituent des relais pertinents. Nous souhaitons privilégier le maillage territorial de la Bretagne par les Pays, à travers la consolidation d'une nouvelle génération de contrats de partenariats, afin d'intervenir au niveau des bassins de vie. Les Pays sont le socle essentiel à un vrai projet collectif et partagé de transitions écologiques, sociales et démocratiques.

Claire DESMARES-POIRRIER,

Bretagne d'Avenir



### *3 – Les coopérations entre pays ruraux et agglomérations/métropoles*

Le premier niveau de coopération entre les territoires urbains et ruraux doit se faire au niveau des bassins de vie : la dynamique des Pays et des Pôles d'équilibre implique justement le dialogue et le renforcement des complémentarités, à l'échelle d'un bassin de vie, entre ces territoires. C'est tout le sens du premier engagement que nous prenons : celui de soutenir les PETR et Pays, comme creuset de ce premier niveau de coopérations. La coopération se jouera en second lieu, au niveau régional, à travers deux axes en particulier :

- Le souci permanent que portera la Région pour assurer un développement équilibré et durable, avec une attention particulièrement aux territoires ruraux ou en déficit d'attractivité
- Le développement d'instances de dialogue et de coopération entre les territoires, en particulier à travers le Conseil des territoires bretons.

### *4 – La concertation territoriale*

Nous faisons quatre propositions fortes, pour renforcer de manière pérenne le partenariat entre la Région et les territoires bretons :

- Nous créerons le Conseil des territoires bretons, véritable instance de dialogue avec l'ensemble des institutions avec lesquelles la Région contractualise (Pays, Métropoles et Parcs naturels)
- Nous systématiserons les principes de co-construction, de co-production et d'évaluation partagée des politiques publiques régionales avec les représentants des territoires
- Nous positionnerons la Région en réponse aux besoins des territoires, en accompagnant les collectivités locales et les Pays en matière d'ingénierie et en portant une attention particulière aux zones en fragilité, dans le cadre du dialogue construit avec tous les territoires
- Nous renforcerons toutes les coopérations possibles avec le département de la Loire-Atlantique, afin de reconstituer un espace politique de la Bretagne historique, dans la perspective de la réunification

Nous portons un projet d'écologie positive, au service d'un développement régional équilibré, dégagant des opportunités de développement local pour l'ensemble des Bretonnes et des Bretons.

>>

# Claire DESMARES-POIRRIER, Bretagne d'Avenir



Oui, la Région doit fixer un cap clair. Elle doit assumer une trajectoire, en particulier quant à la responsabilité environnementale et climatique. Mais le chemin pour parvenir à ces objectifs passe par l'initiative. Il passe par le soutien aux projets de territoire, car la mise en mouvement des acteurs locaux, partout en Bretagne, constitue la meilleure voie pour un développement équilibré. En ce sens, il passe par le soutien aux dynamiques portées par les Pays, par les Pôles d'équilibre, et par les Conseils de Développement. Nous saurons, j'en suis convaincue, être pleinement partenaires au service des Bretonnes et des Bretons.

Dans l'attente de pouvoir mettre en œuvre avec vous ce projet passionnant, si les électeurs m'en donnent la responsabilité, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Claire Desmares-Poirrier



Thierry BURLLOT,

Nous la Bretagne



Réponse reçue le 26/05/2021  
Par courrier électronique

PROPOSITION N° 1 : CHANGER DE REGARD SUR NOS TERRITOIRES EN METTANT VALEUR LEUR RICHESSE ET LEUR DIVERSITÉ Nous la Bretagne porte une conviction forte : la richesse d'un territoire n'est pas qu'économique. Nos deux métropoles sont bien sûr des vitrines et des locomotives précieuses pour notre Région. Mais nous devons penser à tous nos territoires et envisager d'autres indicateurs de richesse comme la capacité à limiter les inégalités et la pauvreté, à favoriser l'accès à la santé, au logement, à la culture, ou encore à mettre en valeur l'intensité des liens de solidarité entre ses habitants. Nous nous posons dans une vision de dépassement de l'opposition centres / périphéries ou villes / campagnes et considérons que chaque territoire peut apporter à l'autre en capitalisant sur ses singularités. Face aux risques d'une région à deux vitesses, nous proposons de "changer nos lunettes", de porter un nouveau regard sur nos territoires en Bretagne, sur tous nos territoires.

➤ Nous proposons la création d'une initiative "Bretagne 21 capitales". 21 villes bretonnes "capitales régionales" comme autant de capitales des pays bretons. En désignant ces "places fortes" bretonnes, points de rayonnement de la richesse des territoires bretons, et qui ne sont pas forcément situés en zones métropolitaines, nous valoriserons une multitude de centralités qui s'engageront à représenter un savoir-faire, leur savoir-faire. En devenant la référence régionale dans un domaine, ces lieux seront identifiés comme tels et attireront colloques, événements, initiatives et délégations sur leurs sols. Exemple : Lannion capitale bretonne des technologie / Auray capitale du tourisme durable / Guingamp capitale de l'éducation artistique et culturelle, Brest capitale de la mer, etc.

PROPOSITION N° 2 : TRAVAILLER PLUS ETROITEMENT AVEC LES TERRITOIRES ET PAS SIMPLEMENT AVEC LES EPCI Parce que la compétence économique est partagée, la Région semble être passée dans un dialogue presque exclusif avec les EPCI, ignorant ainsi les profondes différences de capacités entre les uns et les autres. Nous avons plus de 1200 communes et elles sont d'importance. Du Breizh Tour remontent des reproches sur l'éloignement de la Région et sa gestion à distance. La gouvernance territoriale est de plus en plus complexe, technique et le dialogue territorial de plus en plus faible. La Région doit retrouver les voies du dialogue avec toutes les villes de Bretagne.

>>

Thierry BURLLOT,

Nous la Bretagne



➤ La Région doit encourager le dialogue territorial, condition absolue d'innovations et d'avancées collectives. Les conférences de maires, les conseils de développement, le dialogue permanent avec les acteurs associatifs et économiques sont des conditions nécessaires, mais pas suffisantes, d'une meilleure coproduction de l'action publique territoriale. La formation des élus, les rencontres régionales des collectivités locales, le rôle du conseiller régional pour favoriser les coopérations doivent être soutenus et systématisés. La Région doit prendre pleinement sa responsabilité d'assembleuse de territoires

PROPOSITION N° 3 : ACCELERER LA COUVERTURE NUMERIQUE Bretagne Très Haut Débit était une ambition collective de couverture totale de fibre, dans les territoires urbains connectés par les opérateurs privés et dans les territoires ruraux ou moins denses par Mégalis, syndicat mixte développant un réseau public. Ne pas refaire les erreurs du passé : nier les retards ou les masquer.

➤ Avec 35% des prises installées, il faut quitter la seule gouvernance publique pour passer à une logique de gestion de projet beaucoup plus exigeante. Quitte à recourir à l'emprunt, tout à fait adapté sur cet investissement public qui a vocation à générer des retours sur investissements, la couverture numérique doit être la priorité des investissements de ce mandat. Les inégalités de connexion sont les inégalités de développement territorial d'aujourd'hui et de demain.

PROPOSITION N° 4 : RETRAVAILLER LE SRADDET Des règles presque uniformes qui sont exigeantes pour les petits territoires et complaisantes pour les grandes collectivités. Tout le monde constate que le développement de la Bretagne se fait à l'Est au détriment de l'Ouest, sur nos littoraux plutôt que dans les terres. Les schémas s'empilent et les collectivités qui ne respectent les orientations définies en commun profitent de la faiblesse de la Région et paradoxalement de ses subventions. "Arroser là où ça pousse tout seul" est un luxe que la Région ne peut pas se permettre.

➤ Nous retravaillerons le SRADDET, non pas tant le document long et fastidieux dans sa conception, mais dans sa mise en œuvre. Dans une logique de différenciation territoriale, il est temps de décentraliser la Région et d'admettre enfin que les modalités de mises en œuvre ne peuvent pas être à ce point uniformes. Les 6 000 engagements pris par des associations, des entreprises et des collectivités, à l'occasion de la Breizh Cop, doivent être revisités. A défaut, cela n'aurait qu'une opération de communication préélectorale. L'aménagement du territoire régional a beaucoup plus besoins d'engagements réels et sincères des parties que d'un document qui serait un "grand tout", non suivi d'effets.

Thierry BURLLOT,

Nous la Bretagne



## PROPOSITION N° 5 : REEQUILIBRER NOS AIDES POUR AMENAGER LES TERRITOIRES

La Bretagne, dans ses aides économiques, a commencé à introduire une conditionnalité environnementale à certaines de ses aides, il est temps d'avoir une stratégie beaucoup plus volontariste de conditionnalité territoriale. Une agence régionale de développement économique doit être mise en œuvre, en accélérant la mutation de Bretagne Développement Innovation, comme nous y invite la Chambre Régionale des Comptes. Plus d'une trentaine de structures consacrées à l'innovation, au transfert de recherche, mais aussi au développement territorial, c'est un enchevêtrement inopérant et de l'argent public mal employé.

> Une structure pour l'innovation et une autre pour le rééquilibrage économique des territoires, les deux copilotées par les collectivités bretonnes, c'est ce qui doit être mis en œuvre dès 2022. Une conditionnalité réelle des aides économiques à des engagements d'installation dans des zones économiques plus spécialisées, travailler réellement à des grappes d'entreprises et pas simplement à une offre de foncier économique. Les collectivités bretonnes doivent ensemble passer d'une logique de foncier économique à bas coût, à des dispositifs de développement économique et d'aménagement des territoires. La Région doit pleinement y contribuer !

## PROPOSITION N° 6 : SOUTENIR MIEUX LES TERRITOIRES QUI PRESERVENT NOTRE ENVIRONNEMENT

Certains territoires cumulent toutes les contraintes environnementales pour préserver eau, milieux naturels, paysages et voient la croissance se faire ailleurs. Quand d'autres se développent alors en captant des ressources d'autres territoires à bas prix. Les égoïsmes territoriaux existent, ils doivent être combattus. Les inégalités territoriales se creusent, elles doivent être travaillées. Les solidarités ne se décrètent pas, elles doivent être encouragées et seule la Région peut contribuer à les rendre plus fortes et plus équilibrées.

> Les Contrats de Relance et de Transition Écologique, en cours de signature, ne doivent pas être de simples financements, mais bien une relance d'une ambition collective de solidarités territoriales. La Région y contribuera s'il y a adéquation avec les territoires de Projets que sont les Pays ou les îles du Ponant, véritables laboratoires des transitions. Intégrer, comme le propose l'Association des Maires Ruraux, la question de la superficie de gestion des territoires et pas seulement indexer les aides de la Région au prorata du nombre d'habitants, à peine pondéré de quelques indicateurs de fragilité.

Thierry BURLLOT,

Nous la Bretagne



#### PROPOSITION N° 7 : VERS UNE ASSEMBLEE DE BRETAGNE ?

La Région Bretagne a la chance de ne pas avoir été fusionnée de force, elle a le regret de ne pas avoir été réunifiée. Pour autant, elle reste une "petite" région qui doit faire beaucoup plus que d'autres, si elle veut se renforcer. Ce mandat nouveau devra être l'occasion d'un véritable travail sur la simplification, la clarification des compétences et surtout sur l'envie de faire ensemble.

➤ Nous proposerons une rencontre annuelle des conseillers régionaux et conseils départementaux de Bretagne pour étudier conjointement comment faire plus et mieux ensemble. Nous mettrons à l'agenda une démarche collective et volontaire de simplification de l'organisation territoriale bretonne. Il ne s'agit pas que la Région fasse main-basse sur les départements, mais de regarder précisément ce qui pourrait être décentralisé au plus près des territoires (Pays ou EPCI) ; ce qui doit être conduit à un niveau départemental et ce qui doit être piloté à un niveau régional. Il faut l'étudier ensemble, dans la seule perspective du service rendu à nos concitoyens, aux entreprises et aux communes. Rassemblée, la Bretagne, dans son organisation, serait plus forte. L'Assemblée de Bretagne peut être une perspective si elle devient un projet collectif. C'est la méthode alsacienne et elle est pertinente : travailler ensemble ce projet, puis l'élaborer et enfin l'inscrire dans une loi.



# Gilles PENELLE, Une Bretagne Forte



Réponse reçue le 26/05/2021  
Par courrier électronique

## *1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Ma priorité absolue sera de rééquilibrer le territoire breton. Droite, gauche et macronistes ont trop longtemps privilégié les investissements dans la métropole rennaise, entraînant une hyperconcentration des activités et des habitants au détriment de l'ensemble du territoire breton.

J'appliquerai un principe simple : pour un euro investi dans les Métropoles, un euro devra être investi en zone rurale. Je ferai des grands investissements structurants la pierre angulaire de mon action : je comblerai les retard inacceptables du déploiement de la fibre optique dans nos villes moyennes, petites villes et bourgs ; je développerai les infrastructures ferroviaires abandonnées au profit du "tout TGV", lancerai un plan de rénovation des routes bretonnes et agirai pour le maintien de l'ensemble des services publics de proximité dans les communes rurales.

## *2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Je veux m'appuyer principalement sur les communes. Celles-ci sont trop souvent délaissées au profit des intercommunalités et des pays. Nos Maires sont les acteurs majeurs de la vie publique et incarnent la proximité pour nos concitoyens. Ils doivent être la pierre angulaire de toute réflexion. Je veux rapprocher la prise de décision au plus près du terrain. Pour rendre cela possible, il faudra évidemment donner les moyens nécessaires aux communes. Cela passera par de du soutien à l'ingénierie mais aussi par une réelle simplification des dossiers et des structures.

>>

# Gilles PENELLE, Une Bretagne Forte



### 3 *Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Pour rééquilibrer le territoire face à l'hypermétropolisation, je veux m'appuyer sur le riche réseau de villes moyennes bretonnes aujourd'hui sous-exploité. Je ne crois pas à l'opposition entre urbain et rural. Elle est réductrice. Aujourd'hui, la véritable fracture est entre les métropoles, principalement Rennes, et les territoires périphériques. C'est en s'appuyant sur des villes moyennes fortes et dynamiques qui rayonneront et profiteront à l'ensemble de leur territoire d'influence que nous redynamiserons également notre ruralité.

Cependant, je veillerai à poser des gardes-fous : s'il s'agit de lutter contre l'hyperconcentration des crédits dans les métropoles, il ne faut pas réaliser la même erreur à l'échelle d'un pays ou d'une intercommunalité avec une ville centre qui capterait l'essentiel des investissements du territoire. Là aussi, je veux une péréquation territoriale équitable et juste.

### 4 *Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Aujourd'hui, la relation entre la Région et les territoires, notamment ruraux, est à la fois technocratique et hiérarchique. Je souhaite simplifier ces relations.

De nombreux territoires ont le sentiment de ne pas être écoutés. La Région doit être au service de tout les Bretons. Je suis très attaché à la notion de proximité. Je veux, pour ce faire, développer une approche au plus près des territoires et passer d'une logique verticale à une logique horizontale. Les élus locaux ne doivent pas être prisonniers de décisions unilatérales pris à Rennes.

À titre d'exemple, la procédure d'adoption du SRADDET a, certes, laissé la place à une consultation importante des territoires mais une consultation peu suivie d'effets. L'essentiel des inquiétudes et réserves exprimées n'ont pas été prise en compte par la majorité socialo-macroniste au Conseil régional de Bretagne. Il ne faut pas consulter pour consulter : je reviendrai sur ce SRADDET pour répondre aux réelles attentes des territoires.



# Loïg CHESNAIS-GIRARD,

## La Bretagne avec Loïg



Réponse reçue le 01/06/2021  
Par courrier électronique

Monsieur Michael RESTIER  
Directeur de l'ANPP

Landerneau, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Monsieur,

Vous avez souhaité interpeller tous les candidats aux élections régionales, afin de connaître leurs positions en matière de développement local et territorial.

Voici les réponses que je souhaite apporter au nom de la liste « La Bretagne avec Loïg »

### 1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?

La Bretagne attire et c'est tant mieux. Des femmes, des hommes, des familles font le choix d'y vivre, d'y revenir, de s'y installer aussi, à la recherche d'un cadre de vie pour travailler, entreprendre, voir grandir leurs enfants, bénéficier des nombreux atouts de notre région.

C'est la chance de la Bretagne, son dynamisme et sa réussite. C'est également son honneur : cette tradition d'accueil fait partie de notre identité. Ça peut aussi être son risque : celui de déséquilibres entre les territoires, de difficultés d'accès au logement et de mobilités contraintes, de consommation excessive des ressources naturelles.

C'est un aménagement équilibré qui doit donc être trouvé.

Lors de la Breizh COP, nous avons fixé notre trajectoire : sobriété foncière, renforcement des centre-villes et des centre-bourgs, rapprochement des lieux de vie, de travail et de commerces dans un strict respect des limites des ressources naturelles et en tendant, à l'horizon 2040, vers le « zéro artificialisation nette ».

La Bretagne doit s'appuyer sur son maillage de villes moyennes, et assumer de vouloir les renforcer au bénéfice de l'ensemble des territoires de Bretagne.

Avec les intercommunalités nous devons assurer une politique du bien vivre partout en Bretagne en s'appuyant sur un horizon : la Bretagne des 20 minutes. Un breton devrait pouvoir se loger là où il le veut et avoir accès à un emploi et à tous les services essentiels de la vie quotidienne à 20 minutes.

Mais en réaffirmant, également, la nécessité de l'accessibilité de la Bretagne aux grandes villes européennes. Et en plaçant la préservation des espaces naturels et agricoles du vivant au cœur de la qualité de vie à la bretonne.

# Loïg CHESNAIS-GIRARD,

## La Bretagne avec Loïg



### Concrètement :

- Nous accompagnerons les territoires pour réduire de moitié le rythme de consommation des terres naturelles et agricoles d'ici 2030 et pour tendre vers la zéro artificialisation d'ici 2040.
- Nous soutiendrons la création d'un Office Foncier Solidaire Breton pour la production de biens immobiliers 30 à 40% moins cher que sur le marché
- Nous soutiendrons le développement d'une offre diversifiée de logements sur tous les territoires bretons : accession, location et location sociale. Nous demanderons la pérennisation de l'expérimentation « Pinel breton ».
- Nous consacrerons 250 millions d'euros au développement des centralités et des services. Nous investirons dans les centre-bourgs et les centres-villes en favorisant la mixité habitat – économie – services. Et en accompagnant l'ouverture d'ateliers ou d'ateliers-appartements pour les artisans et les artisans d'art et l'installation de boutiques éphémères dans les locaux commerciaux vacants.
- Nous renforcerons l'outil « Breizh Cité » pour la réalisation de projets urbains dans une vingtaine de villes moyennes bretonnes et contribuerons à créer des logements, des commerces, de l'immobilier d'entreprises, le tout sans aggraver l'étalement urbain.
- Nous achèverons le déploiement du Très Haut Débit en 2026.
- Nous soutiendrons les projets des communes des îles et renforcerons l'accessibilité, l'autonomie énergétique et alimentaire, la préservation des ressources et de l'environnement.
- Nous rendrons plus fréquents les TER pour desservir toutes les gares bretonnes avec a minima un train par heure.
- Nous maintiendrons nos efforts pour connecter la Bretagne à l'Europe (LGV, trains de nuit, avions, bateaux) et faire aboutir le pacte d'accessibilité.
- Nous lancerons une nouvelle ligne de bus express sur la RN164, colonne vertébrale des transports en communs en centre Bretagne.
- Nous augmenterons la surface de la forêt bretonne, pour mieux respirer.
- Nous ferons des canaux de Bretagne des corridors écologiques, tout à la fois lieux de réserve et de développement de la biodiversité.
- Nous développerons notre politique d'aires naturelles protégées avec la création d'un nouveau parc naturel régional « Rance Côte d'Emeraude ».
- Nous proposons un dispositif expérimental pour financer la mobilité et l'installation d'ouvriers, de salariés (aide au déménagement, logement, aide au transport, formation professionnelle du conjoint) sur les 10 métiers techniques ou industriels les plus en tension. Nous expérimenterons, dans un premier temps, ce dispositif, avec les territoires volontaires, prioritairement en secteur rural.

# Loïg CHESNAIS-GIRARD,

## La Bretagne avec Loïg



### 2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?

La Bretagne a une longue expérience de contractualisation avec les territoires qui la forment. Plus tôt que les autres, de manière plus précise et plus approfondie souvent, des liens de confiance et de travail se sont créés.

Fidèle à cette histoire et à ces liens, le partenariat nouveau que nous avons commencés à mettre en place et que nous souhaitons déployer sur la prochaine mandature repose sur les problématiques qui ont émergés de la Breizh COP.

Cette nouvelle politique territoriale s'organisera autour de « Pactes » territoriaux, idéalement à l'échelle des SCOT.

Ces Pactes recouvriront l'ensemble des problématiques et des politiques publiques (aménagement, développement économiques, mobilités...).

Nous voulons faire de la dentelle : ces pactes seront ensuite déclinés en convention opérationnelles à l'échelle des EPCI mais pourront être plus mutualisée à une échelle plus large si les élus locaux le souhaitent : SCOT, Pays, etc...

En somme, nous n'imposons aucune échelle, et nous travaillerons avec tous ceux qui veulent travailler ensemble.

Ces nouvelles modalités dessinent les contours d'une action concrète, visible sur le terrain, transparente dans ses choix, plus lisible dans ses attendus, adaptée et différenciée en fonction de la réalité de chaque territoire.

C'est une nouvelle « grammaire » bretonne des territoires. Autour d'exigences communes. Lesquels ?

Ni guichet ouvert, ni donneur d'ordre prescriptif, nous proposons un cadre commun d'actions aux acteurs bretons autour de trois principes suffisamment larges pour recouvrir la diversité des aspirations territoriales, suffisamment claires pour dessiner une direction commune à la Bretagne.

1. L'accès aux services d'abord. Parce que chacun, où qu'il vive, doit pouvoir avoir accès facilement, à pied, à vélo ou par un court trajet en voiture, à toutes les fonctions essentielles : travailler, accéder aux soins, s'approvisionner et s'épanouir.
2. Les centralités, ensuite. Dans nos villes moyennes, dans nos bourgs, soutenir des projets qui contribuent à dynamiser les centres en remettant non pas l'église mais le projet au milieu du village. Mettant un frein aux forces centrifuges qui dévitalisent le maillage des villes petites et moyennes.
3. Les transitions, surtout. En participant à une gestion responsable du foncier ou en préservant la qualité de l'eau, les ressources ou de la biodiversité ; et évidemment tout ce qui participe à la transition énergétique. Un monde nouveau émerge. Il devra être décarboné, respectueux de notre terre et de ceux qui y vivent. Le Bretagne doit s'y préparer.

### 3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?

Il faut penser à la fois « lieu » et « lien ».

Lieu pour renforcer les centralités et créer des cadres de vie.

# Loïg CHESNAIS-GIRARD,

## La Bretagne avec Loïg



Liens, aussi, et interdépendances entre territoires. Liens entre les individus sur un même bassin de vie.

Nous pensons également que les réalités sont diverses, que les frontières et les identités territoriales fluctuent, il n'y a pas d'un côté l'urbain complet et le rural intense. Nous ne voulons opposer personne et regarder les choses telles qu'elles sont. Il y a des territoires dynamiques partout en Bretagne, et pas seulement dans les métropoles. Il y a des territoires en fragilité, rural ou urbain. Il y a le maillage des villes moyennes qui est une force.

Et nous pensons qu'il n'y a pas de succès authentique quand son voisin est dans la difficulté. Pas de dynamisme économique ou social durable dans un environnement régional ou subsisterait des îlots de pauvreté ou des phénomènes de désertification. Chaque territoire ne part pas avec les mêmes outils ni avec les mêmes atouts.

Forte de ses liens, plus solide parce que plus solidaire : soit la Bretagne avance en « pack » soit elle régresse. C'est pourquoi nous voulons placer la solidarité entre LES territoires au cœur de l'aménagement DU territoire.

L'outil pour cela : la péréquation. Et un indicateur : les capacités.

De quoi parle-t-on ?

- de développement humain (les niveaux de santé et d'éducation, notamment),
- d'attractivité et de développement économique (soit la croissance démographique, les créations d'emploi...),
- de capacités d'intervention des collectivités (la réalité des moyens qui sont à leurs dispositions)

Mais aussi de capacités des écosystèmes naturels, c'est inédit en France. Nous prendrons en compte la contribution de chaque territoire à l'équilibre de la Bretagne : zones humides, qualité de eaux, captation de carbone, etc....

Ces outils de diagnostic « augmentés » nous amènent donc à prévoir un niveau de péréquation allant de 1 à 5. Pour un euro/habitant mis dans un territoire doté de fortes capacités, nous en mettrons 5 sur les territoires les plus en difficulté.

Déployé sur la politique d'aide territoriale, nous souhaitons élargir ce principe à un maximum de politiques publiques (développement économique, tourisme, etc ...)...

#### 4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?

L'objectif 36 de la Breizh COP se propose de « renouveler l'action publique, sa conception et sa mise en oeuvre en réponse aux usages réels de nos concitoyens » et dans ce cadre développer l'engagement dans la vie publique, et notamment faire valoir l'expertise d'usage citoyenne et socio-professionnel.

A ce titre, la concertation doit inscrire chaque politique publique comme un espace de dialogue potentiel entre les citoyens-usagers et le(s) décideur(s).

C'est vrai pour un lycée, une ligne de transport, sur les enjeux sanitaires ou culturels.

# Loïg CHESNAIS-GIRARD,

## La Bretagne avec Loïg



C'est vrai aussi pour les territoires. Là aussi, la tradition bretonne s'impose. Notre région est déjà couverte intégralement par les conseils de développement. En leur sein, l'échange et le dialogue mettent en perspective les politiques publiques et permettent des passerelles qui, autrement, n'existeraient pas.

Nous sommes la seule région de France à être couverte. Cet apport est précieux, et nous voulons le développer en adaptant notre soutien et notre intervention.

Notamment en prenant en compte les dernières évolutions législatives qui ont apporté des changements substantiels, et notamment l'obligation pour les EPCI de plus de 50 000 habitants de se doter d'un conseil de développement.

Nous maintiendrons donc nos financements, autour de 525 000 euros, mais en adaptant les clés de répartition dans une logique d'équité, en prenant en compte les « capacités » des territoires précisées plus haut. Notre objectif : faire en sorte que la couverture du territoire breton demeure complète. Nous encourageons aussi à la mutualisation, notamment pour les EPCI de plus de 50 000 habitants.

Restant à votre disposition pour toute précision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

*Cordialement.*

Loïg CHESNAIS-GIRARD



Isabelle LE CALLENNEC,

Hissons Haut la Bretagne



Réponse reçue le 21/06/2021

Par courrier électronique

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour le document que vous m'avez envoyé et pour l'intérêt que vous avez porté pour les élections régionales. Vous trouverez ci-joint les réponses à vos questions.

*1 - Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

La Bretagne est riche de ses deux métropoles que sont Brest et Rennes, de ses villes moyennes, St Malo, St Briec, Vannes, Lorient, Quimper, de ses villes comme Fougères, Vitré, Lannion, Pontivy,... de toutes ses petites villes centres de bassin de vie qui irriguent les territoires ruraux. Je souhaite que ce maillage demeure, que la population bretonne nouvelle, 20000 habitants par an, ne se concentre pas uniquement sur la métropole rennaise ou sur le littoral.

Il faut donc créer les conditions du développement. Cela passe par la modernisation des infrastructures (routes, rail, aérien, maritimes). N'oublions pas que la Région est autorité organisatrice des mobilités. Cela passe par l'accélération du déploiement du très haut débit, qui a pris 3 ans de retard. Cela passe par la construction et la rénovation de logements de qualité à un prix accessible et répondant aux besoins des familles.

*2 - Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Je souhaite une coopération renforcée avec les plus de 1200 communes et les 59 communautés de communes et d'agglomération. Les nouvelles équipes sont en train d'élaborer leurs projets de territoire et c'est donc à partir de ces projets que nous devons établir un contrat de coopération. Je ne souhaite pas que la Région exerce de tutelle sur les autres collectivités. Je crois à la force du partenariat et à la capacité des territoires, aux préoccupations diverses, à savoir ce dont ils ont besoin. Je souhaite avant tout que les services de la Région facilitent la vie des élus dans leur accès aux financements régionaux, nationaux et européens. Simplification, transparence et équité nous guideront.

>>

Isabelle LE CALLENNEC,  
Hissons Haut la Bretagne



*3 - Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural?*

Je crois beaucoup à la notion de bassin de vie. L'action publique doit être ambitieuse et cohérente en termes de périmètres de collectivités interdépendantes mais également concordante avec des écosystèmes locaux qu'elle se doit de développer, préserver, voire faire émerger. Si la singularité territoriale participe de la construction d'une identité collective, l'interaction permanente entre villes/métropoles/espaces ruraux doit permettre de satisfaire une politique du quotidien et de se projeter dans une prospective de dépassement, où s'exprime la confiance dans les acteurs locaux - économiques, associatifs, société civile.

*4 - Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Une place centrale. Je crois à la liberté d'administration des collectivités, à commencer par la cellule de base de la démocratie qu'est la commune. J'estime aussi que nous sommes plus forts à plusieurs et je fais mienne les notions de subsidiarité et de solidarité. La légitimité d'une collectivité régionale à agir repose non sur son droit à modeler un territoire mais sur son devoir de constamment respecter un pacte de réciprocité avec les ressources territoriales pluralistes, régulièrement interrogés aussi bien par des concertations que par des évaluations.

Isabelle LE CALLENNEC

Pour la Liste Hissons haut la Bretagne

Droite, Centre et Régionalistes



# Candidats Centre-Val de Loire



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Nicolas FORISSIER, Les Républicains, Union de la Droite, du Centre et des Indépendants](#)

[Aleksandar NIKOLIC, Le Rassemblement National, La Région qui vous protège](#)

[François BONNEAU, Parti Socialiste, Plus Fort Ensemble](#)

*avec le soutien de* Charles FOURNIER (Europe Écologie Les Vert)

[Marc FESNEAU, La République En Marche, Ensemble, le meilleur est avenir](#)



Nicolas FORISSIER,

Union de la Droite, du Centre  
et des Indépendants



Réponse reçue le 01/06/2021  
Par courrier électronique

Madame la Présidente, Monsieur le Président délégué,

Je tiens à vous remercier personnellement du courrier que vous m'avez adressé, ainsi qu'à mon équipe.

En tant que Maire de La Châtre durant vingt deux ans, Président de la Communauté de communes depuis 2001 et du Pays La Châtre en Berry, je suis particulièrement attentif et conscient du rôle que joue les Pays et PETR au sein de notre région Centre-Val de Loire. Partenaires essentiels et indispensables de la région, ils seront toujours associés à nos politiques territoriales.

En matière d'aménagement territorial, ce qui compte ce sont les projets des territoires et donc des élus locaux. Ce seront leurs projets qui guideront nos politiques. Nous mettrons un point d'honneur à partir de chaque territoire pour conduire notre action en terme d'aménagement du territoire. Nous ne privilégierions aucun territoire par rapport à un autre : qu'il soit urbain ou rural.

La concertation territoriale est un point majeur, qui doit guider toute action du Conseil régional. Nous n'imposerons rien d'en haut, mais partirons d'en bas. Nous ferons des réunions très régulières avec chaque représentant de Pays et de PETR. J'y tiens tout particulièrement, afin de conduire des actions au plus proche des besoins de chaque territoire.

Plus globalement, nous serons attentifs aux projets permettant de créer un lien entre les territoires urbains, péri-urbains et ruraux, qu'ils relèvent du domaine touristique, économique, ou qu'ils soient proposés pour favoriser des formations et une mobilité plus adaptée. Afin de renforcer tous les territoires. Nous devons avoir une vision d'ensemble, basée sur une connaissance de chaque Pays. Si je suis élu, les conseillers régionaux devront se rendre très régulièrement auprès des Pays et PETR, et des élus qui les composent, pour échanger sur leurs projets et besoins. Ils devront également visiter chaque entreprise, établissement de formation, musée, etc pour comprendre les enjeux des territoires.

>>

Nicolas FORISSIER,

Union de la Droite, du Centre  
et des Indépendants



En matière de transition écologique, nous soutiendrons tous les projets émanant des territoires, qui sont innovants et qui ont un but de neutralité carbone et de réduction de la consommation des énergies. Nous élargirons ainsi les possibilités de financement, à la construction d'écoles positives écologiquement parlant, par exemple. Ce qui n'est pas faisable à ce jour, la région ne finançant aucune construction neuve de bâtiment ayant pourtant une vocation écologique.

Concernant l'accès au numérique, nous financerons toute initiative visant à réduire les inégalités en terme d'accès au numérique. Et favoriserons le développement de formations à destination de tous les âges, pour des niveaux différents : pouvant aller de la compréhension du fonctionnement d'un ordinateur, d'Internet, aux formations aux logiciels professionnels indispensables pour la plupart des jeunes aujourd'hui (PAO, etc).

Enfin, les services de proximité seront sous notre mandat, défendus. Car ils sont essentiels pour la vie de nos villes, de nos communes et de leurs habitants. Ils sont une partie de la valeur ajoutée de nos territoires en leur permettant d'être attractif. Cela favorise ainsi l'installation de populations qui pourront vivre de manière qualitative et moderne.

Encore une fois, nous partirons des projets des territoires, et nous adapterons nos politiques en fonction. Ce qui compte, ce sont les projets des territoires !

Je tiens de nouveau à vous remercier et vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Forissier



Aleksandar NIKOLIC,

Pour une Région qui vous protège



Réponse reçue le 11/06/2021  
Par courrier électronique

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

La crise du Covid-19 a donné une accélération à la nécessité de réorienter fortement notre manière d'envisager l'aménagement du territoire en France et notamment en région Centre – Val de Loire.

En effet, une majorité de Français aspirent désormais à quitter les centres-urbains au profit des zones rurales et semi-rurales. Ils rejoignent ainsi ce que nous dénonçons depuis des années à savoir la métropolisation et l'hyperconcentration qui n'a fait qu'accroître les inégalités et les problématiques de transports, d'environnement, d'insécurité,... Notre proximité avec l'Ile-de-France est un atout majeur alors qu'un grand nombre de franciliens aspirent au vert !

En matière d'aménagement du territoire, nous assumons ainsi une ligne volontariste et de bon sens.

Notre première priorité sera d'œuvrer en faveur d'un véritable rééquilibrage de notre territoire.

Nous souhaitons entamer une progressive démétropolisation afin de répartir plus équitablement les infrastructures et les activités sur notre région. Enfin, nous conditionnerons les crédits de la politique de la ville à une baisse de l'insécurité dans les quartiers. Des millions d'euros ont été depuis des années déversés dans les ZUP de notre région sans aucun résultat. Pire, l'insécurité n'a fait que progresser !

Notre seconde priorité est celle du numérique. Il existe dans notre région une vraie fracture numérique. Il ne peut y avoir d'égalité territoriale sans un égal accès à haut débit internet ainsi qu'à la téléphonie mobile. Nous acheverons le déploiement de la fibre dans chaque village de notre région et nous lancerons un grand plan de déploiement de la 5G. L'obsolescence des technologies va vite, et notre région a malheureusement raté l'étape de la 4G. Il serait coûteux et inefficace de vouloir déployer sur l'intégralité du territoire cette technologie désormais obsolète. Aussi nous prenons l'engagement de projeter notre région dans l'avenir en déployant la 5G sur toute la région Centre Val de Loire d'ici la fin de la mandature. Cette évolution majeure permettra de développer les activités notamment économiques, mais aussi la télémédecine ou encore l'installation de centres de télétravail dans chaque département.

>>

Aleksandar NIKOLIC,

Pour une Région qui vous protège



Enfin, l'égalité territoriale est une question transversale qui touche l'ensemble des domaines : la santé, les transports ou encore la formation professionnelle. Dans chaque thématique, nous aurons à cœur de permettre un égal accès des habitants qu'ils habitent dans les métropoles d'Orléans et Tours ou bien dans un village du Berry ou de la Sologne. Notre projet complet et détaillé sur l'aménagement du territoire est à retrouver sur notre site internet : [www.nikolic2021.fr](http://www.nikolic2021.fr)

*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

En matière de contractualisation, nous travaillerons en partenariat avec les collectivités locales dans la continuité des Contrats régionaux de solidarité territoriales afin de permettre aux fonds régionaux d'irriguer l'intégralité de notre région Centre – Val de Loire, notamment ses zones rurales.

Toutefois, nous souhaitons soutenir davantage les petites collectivités qui connaissent plus de difficultés dans les démarches administratives, juridiques et techniques pour bénéficier de ces fonds régionaux. En effet, les collectivités les plus importantes telles que les métropoles et grandes agglomérations avancent plus vite dans leurs projets et ainsi bénéficient d'une part accrue des crédits. En outre, il nous faudra revoir la transparence et les critères d'attribution de ces fonds entre les territoires afin que les projets financés ne soient pas choisis par la Région mais bel et bien ceux souhaités et attendus par les habitants et élus de terrain. Il faut plus que jamais que les solutions viennent "d'en bas" et que l'exécutif régional soit là pour accompagner et non influencer sur les choix des territoires.

De la même manière, nous réorienterons le SRADDET avec plus d'équité en direction des zones rurales alors même que 2 habitants sur 3 de notre région vivent à la campagne.

>>

Aleksandar NIKOLIC,

Pour une Région qui vous protège



*3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

L'équilibre de notre territoire passera par une meilleure répartition des fonds régionaux.

Nous fixerons une règle simple : 1 euro investi en zone urbaine = 1 euro en zone rurale.

Nous ne devons pas opposer les territoires urbains et ruraux mais agir en complémentarité. Toutefois, il est urgent de mettre fin à l'hyperconcentration des activités et infrastructures économiques, culturelles, sportives dans les métropoles régionales.

La coopération doit exister mais elle ne doit pas être uniquement à sens unique. Il est temps de mettre en place une coopération à double sens avec une répartition équitable des activités et services publics entre les zones urbaines et rurales.

Les habitants paient les mêmes impôts, ils doivent bénéficier des mêmes services !

*4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Dans chaque domaine, la concertation est essentielle, en matière d'aménagement du territoire plus encore.

Nous souhaitons associer l'ensemble des acteurs et élus locaux, notamment les maires et présidents d'EPCI en amont de chaque décision. Il faut mettre fin aux "fausses concertations" trop souvent présentes dans lesquelles des décisions venues d'en haut sont déjà figées et ne laissent place à aucune réelle concertation !

Nous souhaitons que cette concertation associe également les différents socio-économiques de notre territoire (chefs d'entreprise, les présidents d'associations culturels, sportifs...) qui sont des acteurs engagés en faveur de notre territoire et qui par leur travail participent à la vie de nos territoires.

Enfin, nous associerons les habitants à la prise de décision concernant les grands projets d'aménagement par l'intermédiaire du recours à l'outil référendaire.



François BONNEAU,  
Plus Fort Ensemble



Réponse reçue le 14/06/2021  
Par courrier électronique

Association Nationale des Pôles Territoriaux 22, rue Joubert 75 009 PARIS

Orléans, le 11 juin 2021

**Madame la Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Maires-adjoint(e)s, Mesdames et Messieurs les Vice-Président(e)s, Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s,**

Ces élections régionales emportent un intérêt inédit, celui d'établir le bilan de la mandature écoulée avec la mise en œuvre de la loi NOTRe et de se projeter sur le mandat à venir. Vous le savez, avec une majorité mobilisée, mon engagement à vos côtés a été total, de tous les instants et sur l'ensemble des territoires. Nous avons développé une concertation permanente qui nous rassemble dans la réponse aux attentes des habitants et qui se traduit par une grande réactivité et une réelle souplesse du soutien de la Région.

Ces derniers mois de crise sanitaire ont d'ailleurs permis de renforcer encore davantage la solidarité territoriale, j'ai décidé l'augmentation de 35% des moyens financiers régionaux consacrés à vos collectivités. Cela représente un soutien de 81 millions d'euros faisant de la Région Centre-Val de Loire, la première Région pour l'aide financière apportée aux collectivités. C'est donc avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier, j'ai répondu à vos questions avec sincérité et ambition pour nos territoires régionaux au nom des candidats de la liste "Plus Fort Ensemble".

*Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Je porte en Région Centre-Val de Loire depuis longue date une politique d'aménagement du territoire très volontariste, basée sur la solidarité entre les collectivités territoriales et le dialogue avec l'ensemble des acteurs des territoires.

Les valeurs qui guident l'action régionale s'attachent à un aménagement équilibré du territoire pour une cohésion sociale et territoriale, entre les espaces à dominante rurale, urbaine, péri-urbaine et entre les territoires de l'axe ligérien, du nord et du sud.

>>

François BONNEAU,

Plus Fort Ensemble



L'équité d'accès aux services pour tous les habitants est une des principales priorités de mon action en Centre-Val de Loire, en termes d'équipements culturels, sportifs, de loisirs ou en termes d'accès aux soins médicaux. Sur ce dernier point, la Région Centre-Val de Loire s'est particulièrement engagée en créant le GIP Pro Santé afin de recruter 150 médecins que je souhaite réévaluer à 300 d'ici 2025, ainsi que la création de plus de 100 maisons de santé pluridisciplinaires.

Depuis de nombreuses années, la Région Centre-Val de Loire se mobilise dans un développement durable et harmonieux des territoires et s'inscrit dans des trajectoires climatiques, énergétiques, écologiques et numériques. L'objectif est d'anticiper dans l'aménagement d'aujourd'hui les enjeux de demain avec la réduction des émissions de GES, les évolutions numériques, climatiques et de relocalisation de l'économie.

Très concrètement, ces priorités apparaissent au travers des contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) avec une part de 15% minimum des enveloppes dédiées à la mise en œuvre du Plan climat régional et de 5% pour la stratégie régionale en faveur de la biodiversité. Le reste des volumes financiers des CRST sont répartis à 30% pour favoriser le mieux-être social, à 25% au maillage rural-urbain et à 25% au développement économique et à l'emploi,

Enfin, via le dispositif "A VOS ID", il paraît fondamental de laisser une part de ses contrats aux initiatives collaboratives porteuses de développement d'innovation et d'expérimentation dans l'économie locale, la transition écologique, de services nouveaux ou en faveur de la participation et des initiatives citoyennes.

*Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Comme vous le savez, nous sommes attachés à l'outil contractuel puisqu'il s'inscrit dans la co-construction et la réalisation d'un projet de territoire. Cela permet de laisser une large part d'autonomie aux acteurs locaux pour sélectionner les priorités en fonction des spécificités locales.

La Région doit proposer un cadre lisible avec des engagements pluriannuels permettant aux collectivités de se projeter et mettre en œuvre leurs projets. La contractualisation est donc un outil au service du dialogue et de la co-élaboration dans la confiance et la transparence avec un cadre harmonisé. Nous envisageons sur la prochaine mandature sur des politiques régionales ciblées, le recours aux appels à projets pour être plus réactif.

# François BONNEAU, Plus Fort Ensemble



L'évolution de nos politiques d'aménagement sur la prochaine mandature régionale se feront sur la base d'évaluation rigoureuse mais aussi et surtout de concertation élargie avec les acteurs locaux à l'instar des Pays, des PETR et des Agglomérations qui sont au cœur du pilotage des bassins de vie. Enfin, nous étudierons la possibilité de réunir les 6 départements du CentreVal de Loire et la Région dans un format de comité de financeurs pour dialoguer sur les projets structurants s'inscrivant dans les priorités régionales et départementales.

*Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain-rural ?*

L'enjeu est immense, nos deux métropoles régionales et le corridor ligérien ne doivent pas se développer au détriment de leurs territoires de proximité. Les dynamiques d'aménagement exclusivement métropolitain engendreront de fortes inégalités et amplifieront les déséquilibres préexistants. C'est la raison pour laquelle nous sommes particulièrement vigilants à la coopération urbain-rural au travers des CRST mais aussi d'expérimentations comme les contrats de réciprocité urbain-rural que nous allons évaluer avant de les prolonger et de les étendre.

Par ailleurs, nous croyons beaucoup au rôle d'acteurs intermédiaires que peuvent jouer les CAUE, les PNR, les agences d'urbanisme. Ceux-ci peuvent permettre d'animer, d'alimenter un dialogue multiniveau entre les territoires ruraux et urbains.

*Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Elle doit occuper une place majeure, en tant que chef de file en matière d'aménagement du territoire, la Région a ce rôle d'entremetteur, d'animateur et de porteur d'une vision stratégique de l'intérêt régional.

Nous continuerons sur la prochaine mandature de mener nos politiques d'aménagement dans le respect d'une élaboration collégiale et transparente. C'est en ce sens que le SRADDET est délibéré collectivement et approuvé par tous pour que les visions de l'avenir régional qu'il porte soit l'aiguillon de l'ensemble des politiques publiques régionales.

La Région Centre-Val de Loire est aussi un acteur de la proximité ayant la responsabilité de services du quotidien à l'instar des lycées, de la formation, des déplacements interurbains, du numérique, du développement économique. La Région n'est pas là pour commanditer des actions ou projets mais pour animer des dynamiques territoriales et de coproduire des politiques.

# François BONNEAU, Plus Fort Ensemble



La création de l'Assemblée régionale pour le Climat et la Transition Energétique est un parfait exemple de la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux, acteurs publics, économiques, de la recherche et de l'éducation et de citoyens autour des questions climatiques et énergétiques.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Maires-adjoint(e)s, Mesdames et Messieurs les Vice-Président(e)s, Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François BONNEAU



Marc FESNEAU,

Le Meilleur est avenir

Ensemble  
Le meilleur  
est avenir

Réponse reçue le 18/06/2021  
Par courrier électronique

Monsieur le Directeur,

Vous appelez mon attention dans le cadre des prochaines élections régionales des 20 et 27 juin prochains sur plusieurs points en matière de développement local et territorial, et je vous en remercie.

Je m'attache donc à y répondre avec plaisir :

1 – Mes priorités en matière d'aménagement du territoire

***La proximité et la différenciation sera au cœur de la politique de la Région Centre-Val de Loire.*** En effet, la Région n'imposera plus de politiques structurantes aux Pays et donc aux intercommunalités : chacun fera remonter ses priorités de manière à rendre plus efficace le lien avec les territoires et répondre aux besoins locaux.

Cela passe par une revue de la durée de la contractualisation avec les pays : ceux-ci ne doivent plus être des chambres d'enregistrement mais de vrais outils de pilotage des politiques publiques régionales. Cette durée sera ramenée à 5 ans avec une enveloppe qui sera au moins égale à celle donnée actuellement sur la durée de 7 ans.

Cela me paraît déterminant pour une implication des pays au services des intercommunalités, agglomérations et autres communes

2 – La politique contractuelle envisagée

La région fera en sorte que dans le CPER, il y ait enfin et pour la première fois un volet territorial : les communautés de communes et agglomérations, à travers le Pays pourra contractualiser directement avec l'Etat.

>>

Marc FESNEAU,

Le Meilleur est avenir

Ensemble  
Le meilleur  
est avenir

### 3 - La dynamique de demain en matière de coopération urbain/rural et de concertation territoriale

La région veillera à ce qu'une réelle concertation existe avec les différents territoires, afin de mettre fin à cette opposition urbain/rural.

La Conférence des territoires retrouvera son rôle et le verra élargi par des réunions régulières et ouvertes aux départements et intercommunalités, assurant également une représentation des communes rurales.

Je demeure naturellement à votre écoute pour poursuivre ces échanges sur ces enjeux essentiels pour l'avenir de notre région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

#### **Marc Fesneau**

Candidat aux élections régionales en Centre-Val de Loire

Liste « Ensemble, le meilleur est avenir »



# Candidats Grand Est



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Eliane ROMANI, Europe Écologie Les Verts, Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale](#)

[Jean ROTTNER, Les Républicains, Plus Forts Ensemble](#)

[Brigitte KLINKERT, La République En Marche, La Force de Nos Territoires](#)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

Laurent JACOBELLI, Le Rassemblement National, Rassemblement pour l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine



Eliane ROMANI,

## Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale



Réponse reçue le 26/05/2021  
Par courrier électronique

Bonjour Monsieur,

Vous nous avez interpellé dans le cadre des élections régionales, sur nos mesures en matière de développement local et territorial.

Voici ci dessous nous engagements pour la Région.

*1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Nous pensons qu'il est temps **de défendre une nouvelle approche des territoires, misant sur les coopérations et respectant des équilibres écosystémiques. Nous proposons de :**

### **Préserver les espaces agricoles et naturels :**

- **Une ambition de zéro artificialisation nette des sols** pour notre région Grand Est d'ici à 2030, avec une stratégie : éviter, réduire, compenser et en accompagnant les collectivités pour limiter l'étalement urbain.

### **Relier et dynamiser les territoires :**

- **1 milliard d'euros pour rouvrir et renforcer au moins 8 lignes ferroviaires de proximité** et faire des gares des véritables lieux de vie, en lien avec des projets de territoire.
- **Revalorisation des centres-bourg, des zones rurales et des friches industrielles**, en limitant le développement des grandes surfaces périphériques et par un grand plus de formation et de reconversion vers les métiers de la transition écologique.
- **Garantir un accès à un numérique sobre pour tout.e.s** : couvrir tout le territoire grâce à un réseau de qualité, peu consommateur en énergie, mettre fin aux zones blanches et prévoir des aides financières et des formations pour aider à la digitalisation des commerces de centre-ville.

**Création d'une agence territoriale de relocalisation des services de proximité** : qui aura pour objectif de coordonner les circuits-courts et la relocalisation des productions de biens et de services créatrices d'emplois non délocalisables et économes en ressources naturelles et en énergie.

Eliane ROMANI,

## Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale



### 2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?

• Nous mettrons en place des politiques contractuelles à l'échelle des bassins de vie, pour favoriser la démocratie, les circuits courts et les développements des territoires. Nous nous engageons sur :

• **La mise en place des groupements d'intérêts publics** pour la gestion des fonds européens et des subventions à l'échelle de chaque bassin de vie.

- **L'instauration de contrats de réciprocité avec les EPCI**, conditionner les aides de la Région et de l'UE sur des critères écologiques, assurer une ingénierie à destination des intercommunalités.
- **La mise en place de programmes alimentaires territoriaux** : pour coordonner les circuits courts alimentaires entre les producteurs, les collectivités territoriales et les entreprises volontaires, dans l'optique de valoriser la production locale, biologique et qui rémunère au juste prix les agriculteur.rice.s.

### 3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?

L'exécutif régional actuel ne parle que "attractivité" et d' "internationalisation" de "compétitivité" et met en place une politique qui favorise d'abord les grands pôles économiques, au détriment des zones rurales. Nous pensons qu'il faut sortir de ce modèle et aller davantage vers de la coopération et du développement de proximité. Pour cela nous allons notamment :

**Créer un.e vice-président.e à l'équité territoriale** dont le rôle est de mettre en place des mécanismes de péréquation entre les territoires.

**Valoriser les Hôtels et Maisons de Région**, générateurs de proximité entre les politiques régionales et les citoyens.

**Avoir une politique ambitieuse de développement des services et de la production dans les espaces ruraux :**

• **Un médecin à moins de 15 minutes pour tous les habitant.e.s de la région**

• **Transports en commun écologiques accessibles**, avec l'accompagnement et développement des étoiles ferroviaires pour faire le lien entre les métropoles et leurs périphéries.

>>

Eliane ROMANI,

## Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale



- **Développer les filières économiques écologiques qui créent des emplois non délocalisables** : matériaux biosourcés (lin, chanvre, etc.), filière bois responsable et énergie propre à l'échelle locale, gérée par les citoyen.ne.s.
- **Développement d'une agriculture de qualité, en circuit court**, avec le développement des ceintures maraîchères aux abords des villes

### 4 *Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Toutes nos politiques feront l'objet d'une concertation territoriale. En effet, nous mettrons en place les outils nécessaires pour représenter tous les territoires :

**Une convention régionale citoyenne pour imaginer une réforme territoriale** pérenne, apaisée, rapprochant les citoyen.ne.s des centres de décision et reconnaissant la diversité des territoires.

**Créer des conférences de territoires** animées par des vice-président.e.s tournant.e.s au cours du mandat.

- Cette conférence se fera dans le cadre du syndicat mixte ouvert dont les statuts prévoient d'associer les citoyens.
- Organiser une coopération pluriannuelle entre collectivités, établissements publics et citoyens autour de projets locaux/implantés dans des bassins de vie.
- Mise en place de fonds dédiés à des bassins de vie - les élu.e.s régionaux.ales superviseront la conclusion de contrats entre les élus locaux et représentants socio-économiques de ces territoires pour la mise en place de ce dispositif.

**Accompagner les projet d'expérimentation**, afin d'octroyer, aux territoires qui le demandent, les compétences nécessaires à leur réussite.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions sur notre programme.

Très cordialement,

Clovis DAGUERRE - Chargé de mission programme

L'écologie, il est temps ! [www.ecologie-il-est-temps.fr](http://www.ecologie-il-est-temps.fr)



Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



Réponse reçue le 08/06/2021

Par courrier électronique

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous avez souhaité m'interroger sur la position qui est la mienne, dans le cadre des élections régionales, en matière de développement local et territorial, et je vous en remercie.

Je réponds d'autant plus volontiers à votre sollicitation que la question des territoires, de leur développement et de la valorisation de leurs spécificités et projets, est au cœur des priorités de la Région Grand Est depuis sa création.

Le premier acte politique de notre collectivité a été, en effet, de se doter, dès janvier 2016, d'un Pacte pour la Ruralité, une nécessité eu égard à la taille de la région, à la diversité de ses territoires, au fait également que 63% de ses communes ont moins de 500 habitants. Au nombre des traductions de ce Pacte figurent deux actions particulièrement structurantes, qui illustrent la relation forte que la Région a d'emblée voulu instaurer avec tous les territoires du Grand Est, relation que j'entends amplifier, notamment sur le plan contractuel, où là aussi des bases solides et d'avenir ont déjà été posées.

Ces deux actions structurantes sont :

- la mise en place, sur l'ensemble du territoire, de 12 Maisons de la Région. Un maillage indispensable pour répondre au double enjeux de proximité avec les territoires, les collectivités, les acteurs socio-économiques, les habitants, et de décentralisation/territorialisation de l'action régionale pour en assurer l'efficacité et la pertinence grâce à un travail en circuit court. Dotée chacune d'une quarantaine d'agents pluridisciplinaires, les Maisons de Région ont en charge la mise en œuvre de nos politiques et dispositifs d'aménagement, de développement économique, de transport, de formation continue, de transition énergétique, d'environnement, etc. Véritables "capteurs" des réalités et des besoins existants localement, elles participent de la nécessaire intelligence territoriale que j'ai souhaité impulser en Grand Est, et que j'approfondirai encore.

Je veux en effet que la Région Grand Est soit exemplaire et innovante en termes de territorialisation de son action ;

>>

Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



- le déploiement du Très Haut Débit par fibre jusque chez l'habitant sur l'ensemble des territoires non desservis par le privé - plus précisément sur 4 929 communes du Grand Est -, dont l'achèvement est prévu pour la fin de cette année. Si elle contribue évidemment à la cohésion territoriale et sociale de notre région et à la vitalité et à l'attractivité de chacun de ses territoires, notamment ruraux, cette infrastructure particulièrement stratégique permet à notre collectivité d'élargir la gamme de ses interventions, initiatives et partenariats avec les territoires. C'est notamment le cas dans le domaine des services et usages numériques, de la télémédecine, pour ne prendre que ces exemples.

Je suis donc très heureux de vous adresser ci-joint mes réponses à votre questionnaire. Comme vous le constaterez, elles sont le fruit et le prolongement des travaux, réflexions et échanges que nous avons entretenus, en confiance, avec tous les territoires au cours de ces dernières années, notamment lors de l'élaboration de notre SRADDET, avec la volonté de "faire région ensemble".

En restant à votre disposition, je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Rottner

>>

Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

**Mon ambition est de permettre à tous les territoires du Grand Est, sans exception, de s'inscrire durablement dans une dynamique inédite de développement et de transition.**

En avril 2020, en partenariat avec l'Etat, la Région a engagé une vaste démarche participative et partenariale de réflexion et de construction d'une stratégie de relance et d'un plan d'action à mettre en œuvre très rapidement pour accompagner la reprise de l'activité et susciter par des projets structurants son développement, en s'appuyant sur l'attractivité et la transformation numérique, écologique, énergétique et industrielle du territoire : **le Business Act Grand Est**

**Le Business Act Grand Est pose des voies nouvelles et porteuses de développement et d'attractivité pour tous les territoires**, afin de bâtir, en confiance, avec des modalités revues et simplifiées, un nouveau modèle de développement régional.

**Ainsi, par exemple, la transition énergétique et écologique est un moteur pour dynamiser le développement de nos territoires** : rénovation énergétique, production d'énergies renouvelables locales, travaux de prévention et de gestion des inondations, mobilités vertes, valorisation des déchets. Elle contribuera aussi à rétablir les équilibres naturels, par la reconquête de la qualité de l'eau et la réintroduction de la biodiversité, si nécessaires au **déploiement de filières économiques dans les territoires** (agriculture, forêt, tourisme, agroalimentaire, bio économie).

Cet investissement dans des démarches de transition est d'autant plus fort et efficace qu'il **se conjugue avec une dynamique européenne très favorable** - Plan européen de relance verte et nouvelle génération des fonds structurels, orientés résolument vers la lutte contre le changement climatique et la décarbonation -, créant ainsi les conditions pour accélérer la mutation vers un développement soutenable de tous les territoires.

Cette stratégie requiert naturellement la mobilisation de toutes les forces vives de notre région, publiques et privées. Ma vision est qu'il est indispensable de créer des écosystèmes d'acteurs, dotés d'une vision partagée, en cohérence avec les différents niveaux d'intervention. **J'entends promouvoir l'intelligence territoriale collective et la gouvernance autour de territoires de projets**, ce qui implique notamment de veiller à l'articulation des dispositifs publics d'aide aux territoires de façon générale et de coordonner l'ingénierie financière. **C'est le propre de la politique contractuelle qui se met en place en Grand Est.**

Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



**Par ailleurs, il s'agit de doter les territoires, notamment ruraux, de capacité d'ingénierie, qui fait trop souvent défaut, par manque de moyens humains et financiers, alors même qu'elle est cruciale pour la réussite des nécessaires transitions.**

En plus de sa Direction de la Cohésion des territoires et de ses 12 Maisons de Région avec leurs 400 agents pluridisciplinaires, **la Région soutient le financement de postes dans les Pays/PETR (une cinquantaine de postes cofinancés pour environ 1M€).** Cette ingénierie locale, comme l'ensemble de l'ingénierie territoriale, est à mobiliser pour faire vivre notamment les PTRTE. **Notre collectivité cofinance et anime par ailleurs des réseaux d'acteurs** : Pays/PETR, Parcs Naturels Régionaux, etc.), Réseau rural, et organise la gouvernance autour de l'aménagement durable avec la **Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable** co-pilotée avec l'Etat, pour assurer la montée en compétence et la sensibilisation des territoires sur les sujets sensibles du SRADDET (sobriété foncière, nature en ville par ex.).

Et enfin, nous mettons en place ce que nous appelons **la Manufacture territoriale du Grand Est**, au service des communes et EPCI : la Région a inscrit dans le Business Act Grand Est, la création avant fin 2020 de premières équipes mobiles territoriales d'ingénierie. Après une phase de préfiguration, elle a lancé la "Manufacture territoriale du Grand Est", avec pour objectif **d'inscrire les projets de développement régénératif des territoires dans un parcours de réussite, en mobilisant autour d'eux expertises spécialisées, pluridisciplinaires, des designers, des méthodes/pratiques inventives.** La Manufacture intervient à la demande des EPCI, dans une démarche de proximité, de sur-mesure, en mode projet, pour une durée de plusieurs mois. Elle agit en synergie avec les partenaires stratégiques des projets et des territoires. Une phase d'expérimentation a démarré fin 2020 sur 9 projets du territoire et se déroule tout au long de 2021.

Enfin, à côté de cette aide à l'ingénierie, **j'apporte une attention particulière à la présence dans tous les territoires des infrastructures et réseaux nécessaires à leur développement et à leur attractivité,** et répondant aux besoins des acteurs économiques et plus largement des habitants (réseaux de transports, bornes de recharge, déploiement du Très Haut débit par fibre jusque chez l'habitant, etc.).

>>

Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



*2- Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Pour réussir le développement et la transition de tous nos territoires, **l'intelligence collective est plus que jamais indispensable**. La lutte contre la crise sanitaire et ses effets économiques et sociaux l'a amplement démontré tout au long de ces derniers mois, tout en délivrant des enseignements dont il faut tenir le plus grand compte.

Cette intelligence collective s'incarne concrètement, en Grand Est, au travers d'un partenariat inédit (et même unique en France semble t-il) Région-Etat-Territoires, formalisé par le **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**, né de la fusion entre le Pacte territorial Grand Est, créé par la Région en décembre 2019, et le Contrat territorial de relance et de transition écologique prévu par l'Etat par circulaire du 1<sup>er</sup> Ministre en novembre dernier.

Cette alliance entre l'Etat et la Région pour construire avec les territoires du Grand Est une relance durable permet d'assurer la nécessaire **convergence des politiques publiques et est gage de davantage de lisibilité, de transversalité et d'efficacité de l'action collective : en lieu et place de l'empilement traditionnel de plusieurs contrats** (Territoires d'industrie, Cœur de ville, Contrats de ruralité, etc.), **la nouvelle relation contractuelle que nous avons initiée avec les territoires est unique, souple et centrée sur le passage à l'action pour la réalisation de leurs projets**.

Les PTRTE, **dont la mise en place démarre actuellement**, capitalisent sur l'existant : les stratégies des territoires et leur vivier de projets. Ils intégreront l'essentiel des contrats préexistants, de façon progressive si nécessaire en fonction de la maturité des territoires. **Leur contenu a été conçu pour être synthétique et évolutif**, de manière à s'adapter à la trajectoire de développement de chaque territoire et aux réalités locales.

Cette démarche repose sur les grandes priorités stratégiques précédemment évoquées : transition numérique, énergétique, écologique (avec un bilan écologique du territoire), ancrage territorial d'une économie plurielle, cohésion territoriale et sociale.

Cette simplification de la relation contractuelle avec les territoires a donc pour objectif premier de concentrer l'action collective sur la **consolidation de leurs stratégies de développement** et la **concrétisation de leurs projets prioritaires (passage à l'action)**.

**Pour faciliter l'émergence et la conduite des projets, la Région, l'Etat et leurs partenaires et opérateurs mobiliseront leurs moyens d'intervention en ingénierie.**

Jean ROTTNER,

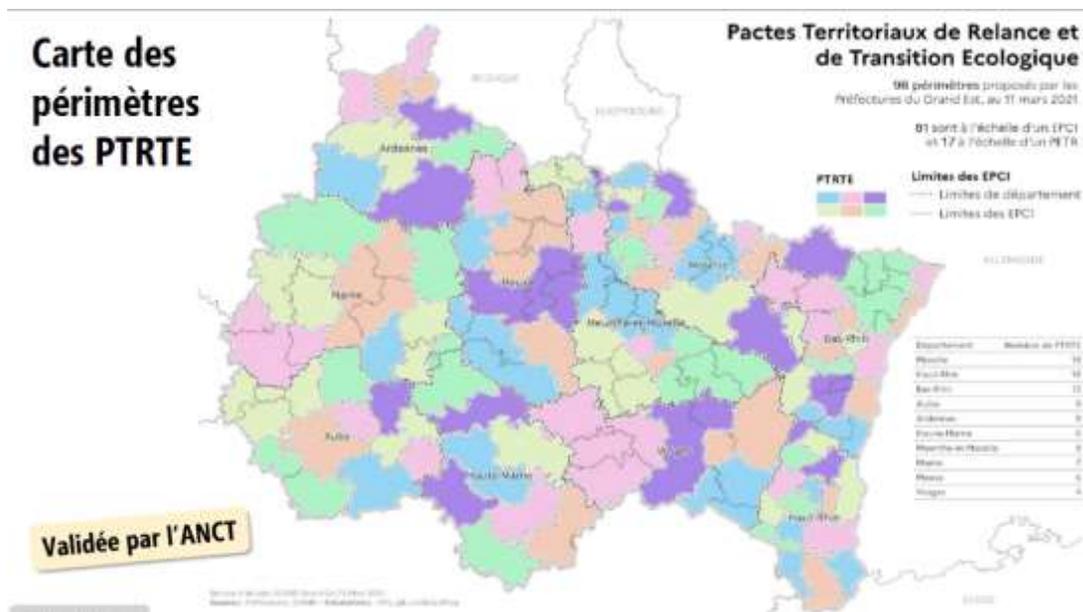
Plus Forts Ensemble



Pour animer cette démarche, en plus de sa Direction de la Cohésion des territoires et de ses 12 Maisons de Région, **la Région soutient le financement de postes dans les Pays/PETR** (une cinquantaine de postes cofinancés pour environ 1M€). Cette ingénierie locale, comme l'ensemble de l'ingénierie territoriale, est en effet à mobiliser fortement pour faire vivre les PTRTE.

Enfin, pour soutenir les projets, en plus de la mobilisation de tous les dispositifs régionaux, **la Région a mis en place un Fonds d'accompagnement territorial**, enveloppe "sur-mesure" (hors du cadre des dispositifs en vigueur), pour soutenir des projets concourant à la compétitivité et au développement économique et à la cohésion/équilibre des territoires urbains et ruraux. Pour 2021, ce Fonds est de 20M€, enveloppe qui sera renouvelée annuellement pendant la durée des PTRTE, calée sur le mandat local 2020/2026.

La démarche, testée à l'automne 2020 sur deux territoires pilotes - le PETR du Pays Barrois et l'Ouest Vosgien - est généralisée cette année. Bien évidemment, les périmètres des PTRTE ont fait l'objet d'une concertation avec les territoires pour s'assurer de la volonté politique locale de travailler ensemble dans le cadre de ces Pactes.



Jean ROTTNER,

Plus Forts Ensemble



Par ailleurs, **une alliance renforcée entre la Région et les Départements s'impose**, au-delà des relations multiples déjà nouées, et qui ont fait la preuve de leur pertinence, à l'instar du Fonds Résistance (44 M€) mis en place à l'initiative de la Région au printemps 2021, en partenariat avec les Départements notamment, pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises impactées par la crise sanitaire.

**Je propose donc la passation d'un contrat de la Région avec chacun des Départements du Grand Est** pour une meilleure coordination et une mise en synergie de nos politiques et de nos dispositifs d'intervention respectifs. J'y vois le gage d'une action publique plus efficiente, agile et réactive, au service de nos concitoyens et de tous nos territoires.

*3 - Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

La coopération urbain-rural se déploiera tout naturellement dans le cadre de nos dispositifs contractuels, qui "embarquent" tous les territoires, comme la carte plus haut le montre. Et la loi 4D offre, enfin, un cadre complémentaire pour nos collectivités que nous pourrions mobiliser pour créer de nouvelles synergies.

*4 - Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Nous avons élaboré notre SRADDET grâce à une vaste concertation qui s'est articulée autour de **25 rencontres territoriales, de 8 séminaires, de nombreuses réunions de réseaux, d'une consultation citoyenne et de centaines de contributions écrites par les acteurs** (publics, privés et territoires frontaliers) et qui a mobilisé au total **plus de 5000 participants**. Aujourd'hui nous sommes en mesure de tirer un premier bilan qui sera qualitatif et devra être présenté à l'assemblée régionale au plus tard 6 mois après le renouvellement de l'exécutif régional. Au-delà de l'aspect purement administratif de cette démarche, **le bilan devra conclure à la révision ou à la modification du SRADDET** ce qui représente un engagement fort. Ce bilan sera l'occasion **d'initier le forum Citoyen** qui se tiendra fin septembre 2021. Ce forum sera une manière de sensibiliser les habitants du Grand Est aux grands enjeux du SRADDET et de démontrer que tout le monde doit et peut être mobiliser pour l'atteinte de ces objectifs.

De même, à l'instar du Business Act initié au début de la crise Covid, afin d'installer de dynamiques collectives et embarquer les territoires afin de revisiter certaines de nos politiques et favoriser l'entrée en compétence de nouveaux élus, nous poursuivrons la consultation. la mise en œuvre opérationnelle du Business Act Grand Est II se fera dans une logique renforcer de co construction.



Brigitte KLINKERT,

La Force de Nos Territoires



Réponse reçue le 14/06/2021  
Par courrier électronique

**Questionnaire de l'ANPP**  
**Réponses de la liste "la force de nos territoires" conduite par**  
**Brigitte Klinkert dans le Grand Est**

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Respecter les territoires, leurs identités, leurs spécificités La réforme de 2015 qui a créé les grandes régions a été bâclée et imposée aux territoires. Dans le Grand Est elle a été jusqu'à effacer leurs noms.

Face aux frustrations et à l'inefficacité de cette situation je ne serai ni la Présidente de la démagogie, ni au Président du statu quo. "Je vais mettre cette région au service de ses territoires", est le credo de la liste menée par Brigitte KLINKERT.

Je vais rendre la capacité d'agir aux citoyens, aux élus locaux, aux forces vives d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine. Avec moi la Région ne les regardera plus de haut, elle ne sera plus là pour leur dire quoi faire ou penser et agir à leur place. Elle sera là pour les écouter, les respecter, les aider et les accompagner. Chaque action doit être menée à la meilleure échelle. "Je nommerai un Président délégué pour l'Alsace, un Président délégué pour la Champagne-Ardenne et un Président délégué pour la Lorraine, nous voterons un budget territorialisé pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin et faire des identités historiques et géographiques de nos territoires des fiertés, des forces et des atouts."

Par ailleurs, seront créées :

**Des Vice-Présidences déléguées de territoire liées aux Régions historiques**

Pour que la région vienne aux territoires et plus l'inverse. (Avoir des candidats déjà identifiés parmi les têtes de liste départementales)

**Des Délégations de compétences**

aux conseils départementaux / aux territoires les plus proches pour les compétences transversales, en appliquant scrupuleusement les principes de subsidiarité

>>

Brigitte KLINKERT,

La Force de Nos Territoires



*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

### **Contractualiser à l'échelle des périmètres existants dans les faits**

Ex: Petr , Agglomérations, Métropoles et territoire de projet... Nous ne souhaitons pas créer des périmètres artificiels, mais partir du terrain et de ses façons de travailler. Cela permettra d'être effet de levier pour une relance économique au cœur du territoire. Il s'agit de co-construire ensemble en partant des différentes réalités locales.

### **Des élus territoriaux référents**

Afin que les conseillers régionaux soient plus présents sur le terrain et que chaque territoire ait un interlocuteur politique "au coin de la rue", capable de faire remonter les besoins et demandes des territoires. D'une gestion centralisée, technocratique et distante qui n'a suscité que haine et rejet durant les 6 dernières années, nous voulons passer à un véritable "choc de décentralisation" pour la Région Grand Est et ses habitants. Ce dernier sera mis en oeuvre par la nomination d'un Vice-Président délégué pour l'Alsace, un Vice-Président délégué pour la Champagne-Ardenne et un VicePrésident délégué pour la Lorraine qui mèneront chacun, en lien avec leurs élus régionaux "référents" par territoire, des actions de contractualisation avec les bassins de vie identifiés comme structurants. Cette contractualisation sera menée AVEC les bassins de vie en réalité et résonance de leurs besoins. Elle se construira par le dialogue, la concertation, la rencontre et le croisement des projets portés par les territoires et les politiques régionales inclusives, facilitatrices. Elle sera le ciment des leviers de développement et d'attractivité des territoires du Grand Est.

Les élus référents territoriaux seront des interfaces politiques, porte-paroles et relais de la Région Grand Est dans les périmètres territoriaux. Ils seront appuyés d'une équipe technique dédiée et organisée à l'échelle des anciennes Régions composée d'agents à l'écoute et disponibles pour répondre aux difficultés des élus locaux dans la mise en oeuvre de leurs projets.

>>

Brigitte KLINKERT,

La Force de Nos Territoires



*3 - Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

C'est l'un des enjeux principaux de notre projet. Il faut une vraie coopération entre le monde urbain et le monde rural pour que les richesses de l'un bénéficient à l'autre. Outre la méthode choisie qui doit faciliter et fluidifier la relation entre monde rural et monde urbain (conseillers territoriaux, contractualisation à l'échelle de bassins de vie), les politiques opérationnelles seront pensées à partir de la complémentarité et de la coopération.

A titre d'exemple :

Dans le domaine du tourisme, nous mettrons en place des contrats de destinations touristiques. Ils seront construits de la même manière que les contrats territoriaux mais spécifiquement pour le tourisme, sur des périmètres élargis liant quand c'est possible le rural et l'urbain, avec l'ensemble des forces représentatives du monde du tourisme et des collectivités territoriales. Tout cela étant appuyé par l'Agence Régionale du Tourisme.

Nous pourrions également évoquer le domaine de la santé.

Et surtout, celui de la mobilité et de l'accès aux formations et à l'emploi. C'est en ce sens que nous proposons le package à 1€ pour chaque jeune en formation, à partir du lycée, qui couvrira, sous conditions de ressources, à la fois le transport et la restauration scolaire ou universitaire. Cela permettra de lutter contre les discriminations par l'argent, pour notamment les jeunes du monde rural qui souhaitent pouvoir choisir une formation dans une ville voisine ou plus éloignée.

*4 - Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Toute notre méthode de travail sera construite sur la concertation avec les élus locaux, dans le respect du principe de subsidiarité.

Nous allons constituer une "assemblée des territoires" régionale, pour **institutionnaliser un dialogue inter-collectivités / élus régionaux** permettant ainsi aux territoires de bénéficier d'un lieu d'échanges et de construction, et d'amélioration des politiques régionales mises en œuvre.

Les référents territoriaux eux-mêmes auront une mission **d'écoute et de concertation avec les élus locaux**, des communes, EPCI et Départements.



# Candidats Hauts-de-France



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Xavier BERTRAND, SE BATTRE POUR VOUS !](#)

[Karima DELLI, Europe Écologie Les Verts, Pour le Climat, pour l'Emploi](#)

[Sébastien CHENU, Le Rassemblement National, Une Région qui vous protège](#)



Xavier BERTRAND,

SE BATTRE POUR VOUS !

SE BATTRE  
POUR VOUS !

Réponse reçue le 05/06/2021  
Par courrier électronique

Bonjour,

Pour faire suite à votre interpellation et à vos différentes questions, vous trouverez ci-dessous le retour de la liste Se Battre pour vous.

### *1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

En lien avec le SRADDET adopté par la SP du 30 juin 2020, l'enjeu régional porte sur un développement équilibré qui profite à tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, vers une qualité de vie accrue pour les habitants, un quotidien facilité en s'appuyant sur les EPCIs, les communes, les acteurs locaux, une armature régionale structurée en pôles principaux et pôles secondaires. Les priorités régionales sont par exemple :

- En termes de politiques d'aménagement du territoire, il s'agit de soutenir les projets d'investissement des territoires principalement ceux liés au développement d'activités sources d'emplois et au renforcement de l'attractivité locale dans une logique de solidarité et de complémentarité territoriale ; c'est aussi agir sur la qualité des aménagements et en faire un levier d'attractivité (par exemple prenant en compte les enjeux de la biodiversité et de la transition énergétique), c'est aussi agir sur la qualité de services et les nouvelles formes de travail, c'est aussi agir sur l'offre commerciale, le confortement des densités, la redynamisation des bourgs-centres, valoriser les pôles gares et leurs quartiers comme lieux de vie, mixant habitat/emplois/pôles économiques et mobilité, mieux anticiper et gérer le foncier (afin de réduire la consommation des espaces agricoles, forestiers et naturels, et privilégier le renouvellement urbain) et ainsi soutenir les approches globales, transversales et la notion de projet intégré (comme la Vallée Idéale/vallée de la Somme) ;

- Et c'est tout autant, mobiliser la contribution des politiques dites de "droit commun" ou sectorielles, c'est tout autant agir sur le logement (mieux répondre aux besoins, accompagner les parcours résidentiels), agir sur la qualité des déplacements et diversifier l'offre de mobilité multimodale (y compris de proximité avec les modes de déplacements doux), démultiplier et étendre la couverture numérique en adéquation avec les nouveaux modes de vie et les opportunités de favoriser l'attractivité (ex : tiers lieux, services aux usagers et aux entreprises), garantir un paysage et un cadre de vie et œuvrer à la reconquête de l'arbre et des chemins ruraux, protéger les ressources, valoriser les ressources remarquables du patrimoine naturel et bâtis.

>>

Xavier BERTRAND,

SE BATTRE POUR VOUS !

SE BATTRE  
POUR VOUS !

*2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

La politique contractuelle existe déjà et se poursuivra à l'échelle des 9 grands espaces de dialogue, sur la base d'accords-cadres stratégiques sur des enjeux communs qui pourront se décliner en contractualisations opérationnelles à différentes échelles selon la nature des projets : par EPCI, ou Pôle métropolitain, ou inter-territoires /inter EPCI/PETR (comme la vallée de la Somme, le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, ou les EPCI du bassin minier avec l'ERBM, ou les territoires traversés par le CSNE..), assortis d'une gouvernance ad'oc et d'un pilotage dédié : par exemple Conférence territoriale à l'échelle des espaces de dialogue, et comités de pilotage à l'échelle de ces "combinaisons de territoires".

*3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

La coopération entre rural/urbain est déjà prise en compte dans toutes les politiques et dispositifs d'aménagement du territoire qui ont déjà été mis en place dans le mandat actuel, sans opposition ni dichotomie entre rural et urbain ; par exemple avec la PRADET et les 4 fonds territoriaux, les politiques en faveur de la redynamisation des bourgs centres et centres villes, le fonds inondations tempêtes, le Fonds de relance et de solidarités des territoires, il s'agit de complémentarités évidentes, surtout dans notre région Hauts-de-France, très contrastée où les deux se côtoient. Il s'agit de s'appuyer sur les dynamiques territoriales, qu'elles soient urbaines ou rurales permettant de générer du développement de nouvelles activités, de l'attractivité, tout en préservant et valorisant les ressources.

*4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La concertation territoriale est essentielle, elle est et sera permanente dans les politiques d'aménagement du territoire comme elle a pu le démontrer déjà dans le processus de construction du SRADDET, les démarches de concertation des futurs fonds européens, et tout au long de la mise en œuvre des dispositifs d'aménagement du territoire, mais aussi dans le cadre d'un bon nombre de dispositifs régionaux ; c'est le sens même de l'action régionale et du rôle de la Région de chef de filât dans sa compétence "aménagement du territoire", de privilégier une relation confiance avec les territoires, dans un partenariat gagnant/gagnant.

Bien cordialement

Sébastien Hennon - Directeur de campagne



# Karima DELLI,

## Pour le Climat, pour l'Emploi



Réponse reçue le 16/06/2021  
Par courrier électronique

Madame, Monsieur,

**Voici les réponses aux questions que vous avez souhaité nous poser.**

### 1. Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?

La politique régionale d'aménagement du territoire repose en grande partie sur le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) et les moyens des politiques régionales. Le schéma mis en place par Xavier Bertrand et sa majorité n'est clairement pas à la hauteur des enjeux propres à nos territoires, comme l'avait déclaré l'unanimité « *le CESER ne cache pas sa déception face au projet de SRADDET* ». Il a par ailleurs été épinglé par l'autorité environnementale « *Le résultat est un assemblage d'orientations dont la cohérence reste à démontrer. À quelques exceptions près, l'absence de cible concrète pour beaucoup d'orientations et d'objectifs conduit à s'interroger sur le niveau d'ambition recherché, sur un plan économique, social ou environnemental. Dans l'ensemble, l'environnement, en général, et la plupart des domaines environnementaux du SradDET sont largement absents de sa vision et de ses orientations générales.* »

Nous nous engageons donc à une révision profonde de ce schéma pour :

- Le restructurer autour des trames vertes et bleues (réseaux de continuités écologiques terrestres et aquatiques) et de la prévention des risques de submersion marine, d'inondations et de sécheresse.

Beaucoup de retard a été pris ces 5 dernières années, dans une région qui accusait déjà ses propres retards. Nous serons dans une logique de rattrapage sur l'aménagement du territoire, dans une optique de renforcement des écosystèmes aptes à faire face au changement climatique et à la disparition des espèces. Nous ré-appuierons les logiques de renforcement rural autour des parcs naturels régionaux. Nous orienterons l'action régionale le sur la résorption des friches industrielles et commerciales en région, et la lutte contre l'étalement urbain. Nous préserverons ainsi le potentiel agricole régional et accentuerons l'aide à la régénération des petites et moyennes villes.

- Repenser l'égalité des territoires par le développement de « territoires de vie » visant une plus grande autonomie alimentaire et énergétique locale, le développement des coopérations entre territoires (par le déploiement de contrats de réciprocité notamment), la résorption des inégalités internes (péréquation, et mesures pour les quartiers en politique de la ville).
- Planifier un aménagement du territoire plus équilibré entre les grandes métropoles et le reste du territoire, favoriser les réseaux de villes moyennes, réduire la périurbanisation et les obligations de trajets quotidiens, renforcer la trame de services publics au sein des territoires.

>>

Karima DELLI,

Pour le Climat, pour l'Emploi



Nous partageons également la conviction que les transports représentent le principal pivot de la politique d'aménagement du territoire de notre Région, au carrefour de l'Europe, en cette Année Européenne du Rail. Nous nous attacherons ainsi à mener une **véritable concertation avec les usagers et associations d'usagers sur les lignes de TER menacées** et les problèmes de confort, sécurité et de retard ; reconnecter les territoires par un maillage des transports régionaux plus complet et une tarification revue (gratuité pour les jeunes notamment) ; encourager l'intermodalité notamment avec les mobilités douces ou encore réhumaniser les trains et les gares.

## 2. Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?

La politique contractuelle régionale devra s'appuyer sur une coopération quotidienne entre la Région, les collectivités locales, les associations et les citoyens. Elle sera par ailleurs régie par de nouvelles conditionnalités dont le respect de critères environnementaux et sociaux.

La préparation du nouveau Contrat de Plan État-Région 2021-2027 fera l'objet d'une concertation élargie aux territoires, nous irons chercher les crédits européens, la suite du plan de relance dans une optique de convergence des politiques contractuelles.

On priorisera la transition écologique et énergétique, la finalisation de la couverture numérique, les filières d'avenir support du programme des 100 000 emplois verts et la mobilité multimodale. Les crédits accompagneront aussi les grands projets structurants de la transition et de l'adaptation au changement climatique, en 1<sup>er</sup> lieu la rénovation thermique des logements, mais aussi les mobilités durables, le maintien et le développement des lignes TER, et le canal Seine Nord Europe pour atteindre les objectifs de report modal et de limitation des impacts environnementaux.

Sur les questions de santé notamment : nous nous engageons à recruter 200 médecins et personnels de santé (comme des infirmières de pratiques de soins avancées) et de poursuivre le déploiement de maisons et centres de santé afin de garantir à tous les habitants de la Région une offre de soin garantie à moins de 20km. Cela ne sera rendu possible qu'en s'associant avec les communes et communautés de communes, avec qui la Région œuvrera à l'ouverture de centres de santé.

Autre exemple, la thématique jeunesse et emploi fera partie de nos priorités en termes de politique contractuelle. De nombreux partenariats devront être mis en place avec les organismes de formation et de recherche dans les secteurs d'avenir : maritime et fluvial, automobile, agriculture, textile... L'accompagnement des jeunes sans diplôme ni formation sera une priorité qui devra se mettre en place grâce à la coopération entre acteurs de terrain (centres de formation, associations, pôle emploi).

## 3. Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?

Notre Région est une terre parsemée de contrastes : 9 personnes sur 10 vivent dans une aire d'attraction urbaine alors que la région compte 67% de terres dédiées à l'agriculture sur son sol. Elle détient le 4<sup>ème</sup> PIB des régions de France mais est celle qui compte le plus de pauvres avec 1 personne sur 6 vivants en dessous du seuil de pauvreté.

Karima DELLI,

Pour le Climat, pour l'Emploi



Nous constatons donc toujours de grandes disparités entre territoires ruraux et urbains, que ce soit en termes d'emplois, de santé ou encore d'accès aux services publics, et nous avons conscience des contraintes qui pèsent également dans les zones périurbaines fragmentées et moins bien desservies. Rééquilibrer les territoires, c'est doter chacun, où qu'il soit, des mêmes chances. Nous nous engageons sur de nombreuses mesures visant à un rééquilibrage entre les territoires. Quelques exemples :

- La gratuité des transports régionaux pour les moins de 26 ans. La mobilité peut en effet coûter très cher aux moins de 25 ans, notamment aux plus précaires, ne pouvant se permettre de payer un loyer dans une grande ville, qui sont les principaux foyers d'études et d'emplois : 51% des organismes de formation des Hauts-de-France se trouvent dans le Nord et plus de 80% dans les centres urbains.
- Le développement des véloroutes, via le soutien aux Plans mobilités, véritables pistes cyclables sécurisées entre zones et urbaines sans discontinuité, en particulier pour les trajets vers les écoles. Le vélo peut devenir un mode de déplacement quotidien en quelque endroit du territoire de la région.
- Le soutien à l'**extension des "Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée"**
- Agir pour l'égalité des territoires en co-finançant des **équipements sportifs de proximité** dans les communes sous-dotées.

L'un des priorités de l'Union de la gauche et des écologistes est la suivante : rééquilibrer les territoires. La fusion des deux anciennes Régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie n'a toujours pas été totalement digérée. Un état des lieux clair avec l'ensemble des acteurs du territoire et des organisations syndicales des différents services publics aurait dû être réalisé il y a longtemps. Nous nous engageons ainsi à remédier à cette grave négligence de la majorité actuelle.

#### 4. Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?

Tout d'abord, nous souhaitons un dialogue permanent et organisé avec les élus des territoires, à travers les agglomérations et communautés de communes, mais aussi en contribuant à la dynamique des pôles métropolitains et groupements de coopérations transfrontalières là où ils existent. Nous estimons que la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) mise en place par l'Etat est insuffisante, il s'agit de l'élargir, de la déconcentrer et de l'outiller. Nous voulons appuyer une logique contractuelle de développement et de transition écologique des territoires. Nous sommes prêts à renforcer l'ingénierie des territoires moins pourvus pour faciliter l'appui aux projets locaux. Plus que tout, il est important de développer le dialogue interterritorial pour éviter les concurrences et favoriser les synergies au sein de la Région.

# Karima DELLI, Pour le Climat, pour l'Emploi



Nous souhaitons aussi dynamiser le débat local, en impliquant les citoyens. Nous voulons démocratiser le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques pour qu'elles répondent mieux aux besoins des habitant.e.s. Nous nous engageons par ailleurs à être exemplaires en matière de gouvernance et de transparence de l'activité de nos élu.e.s :

- Chaque politique régionale sera déployée et consolidée à l'issue d'une phase de concertation mobilisant les acteurs concernés.
- Des conventions citoyennes seront organisées sur les sujets majeurs de l'avenir régional composés de citoyen.e.s tiré.e.s au sort.
- Un parlement du futur sera organisé chaque année en mobilisant des lycéens et des étudiants de la région.
- Chaque citoyen pourra organiser un référendum sur un sujet local, en déposant une proposition de votation citoyenne.
- Les citoyens pourront "saisir" le Conseil Régional par le biais de l'interpellation citoyenne, pour inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une Assemblée plénière du Conseil Régional.
- Nous rendrons publics et accessibles une déclaration d'intérêts des élu.e.s en début de mandat et un état de leur assiduité lors des séances plénières et séances des commissions.

Recevez mon soutien et l'assurance de ma considération,

Bien cordialement,

Karima Delli – Pour le climat, Pour l'emploi

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Karima Delli'.



Sébastien CHENU,

Une Région qui vous protège



Réponse reçue le 24/06/2021

Par courrier électronique

### *1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

La finalité d'une politique régionale est de mettre en avant les atouts géographiques des Hauts-de-France. Notre région dispose d'une position stratégique qu'il faut exploiter. Malheureusement, les Hauts-de-France subissent encore un retard croissant dans son développement des transports. Une de mes priorités sera donc d'assurer le dynamisme régional via un système de transports efficaces et élargis, jusque dans les espaces ruraux. D'une part, il s'agit d'un service public dont l'accès reste une inégalité ineffable dans nos espaces ruraux ; ce constat signifie concrètement une incapacité de certains habitants de la région à accéder à des événements culturels, des opportunités académiques ou économiques. Et ce constat est intolérable dans une région marquée par un fort chômage et de profondes disparités sociales. Il s'agira donc d'assurer un rééquilibrage favorisant les déplacements dans les zones rurales. C'est une lutte contre l'isolement socio-géographique. Cela passe par des projets d'entretien et d'extension des réseaux de transports existants, notamment via le réseau express Grand Lille, une amélioration prioritaire des lignes dégradées. L'objectif est de favoriser les déplacements pour revitaliser de l'ensemble des territoires de la région. Parallèlement, une seconde priorité sera de pallier les déficits de services par la mise en place d'infrastructures. Sachant que le taux de mortalité dans les Hauts-de-France est plus élevé de 20% en moyenne par rapport au reste de France, il est urgent de proposer une politique régionale pour contrer les déserts médicaux en amplifiant les co-financements, pour des maisons de santé notamment. Il faudra également coordonner les projets d'aménagement avec des politiques sociales. Dans le cadre des maisons de santé, proposer des contrats comprenant un financement des frais d'études, voire une bourse, pour encourager les étudiants à travailler en zone sous-dotée. Un dernier exemple de type d'aménagement qui me semble urgent sera la rénovation des établissements revenant du public en fin d'activités sportives. Il s'agit d'un besoin pour le bien-être des Français, alors qu'une grande partie des centres sportifs n'ont pas été rénovés depuis les années 1970.

### *2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

>>

Sébastien CHENU,

Une Région qui vous protège



Un des points centraux de mon programme est la coopération entre la Région et les communes via un recours à la contractualisation. L'objectif est d'accompagner les communes et de réussir une mise en place de projets concrets qui permettront d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants de la région. La contractualisation se définit comme un instrument pratique et sûr pour débloquer des fonds en adéquation avec une estimation juste des projets. Aussi, une telle politique contractuelle avec les communes se pose comme un principe de confiance et de coopération effective au sein des collectivités, dans la mesure où elle permet de stipuler avec clarté les termes d'un projet, de son suivi et la garantie de son aboutissement. Nous avons déjà défini trois domaines majeurs dans lesquels nous souhaitons que la Région s'investisse davantage auprès des communes. Premièrement, la Région doit affirmer son implication dans les travaux routiers. La rénovation des infrastructures de transports doit être facilitée par l'action de la région. Deuxièmement, nous entendons développer l'évaluation économique et le soutien financier de la région pour les projets industriels et d'entrepreneuriat. La crise pandémique a montré à quel point les industriels attendaient de la Région pour acquérir les aides nécessaires à la protection des trésoreries autant que le maintien ou la reconversion des activités. Dernièrement, la Région doit s'engager à protéger ses communes. Elle doit participer à l'acquisition matérielles par les communes, telles que pour l'instauration d'alarmes ou des équipements de vidéosurveillance.

*3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Le réajustement en termes d'aménagements entre les territoires en faveur des zones rurales est une priorité urgente pour une égalité de services au sein de la Région. C'est pourquoi il s'agit de proposer une alternative visant à contrer le délaissement structurel des zones rurales, résultat des politiques régionales des dernières années. En effet, la métropole lilloise concentre la majorité des services, tout en profitant de la majorité des investissements en aménagements. Il est alors particulièrement important d'implémenter un rééquilibrage au profit d'un développement plus optimal des espaces ruraux. Ce rééquilibrage doit passer par un partage des investissements, avec un déplacement des crédits de la région vers la ruralité. L'exemple le plus probant restera l'ouverture du Musée de la Photographie, à Lille.

>>

Sébastien CHENU,

Une Région qui vous protège



Alors que la métropole dispose d'ores et déjà d'une quantité suffisante d'aménagements, notamment à visée culturelle, il aurait été plus adéquat de prendre le parti d'une ouverture du musée en-dehors de la métropole. C'est une question de justice sociale. En favorisant une répartition des projets d'aménagements, sur l'ensemble du territoire, nous proposons une redynamisation de la Région dans les territoires fortement touchés par le chômage ainsi qu'une égalité d'accès à des services de nature variée, culturels par exemple pour poursuivre l'idée du Musée de la photographie. Ce choix de rééquilibrage des aménagements exprime par-dessus tout l'urgence d'une égalité de droits aux services, clef de voûte d'une politique régionale juste et efficace, notamment pour pallier in fine les difficultés structurelles de la Région même. Si j'ai pointé l'avantage économique qu'un tel réajustement des aménagements apporterait, il faut surtout comprendre l'enjeu démocratique qui le motive. Il est impossible de négliger plus longtemps les disparités liées à ce délaissement. L'absence de certains aménagements dans certains territoires relèvent d'un abandon, dont les retombées sur leurs habitants sont graves. Certains territoires ne bénéficient pas de tous les services que d'autres ont depuis bien longtemps. La survivance des zones blanches dans notre région est aberrante. Il est temps de mettre fin à cette inégalité pour favoriser enfin un véritable développement des territoires ruraux.

#### *4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

A l'image de mon mandat et de cette campagne électorale, je mets un point d'honneur à rencontrer tous les acteurs impliqués dans une politique autant que ceux qu'elle concerne. Il est donc important de conserver les liens actuels et de les étendre.



# Candidats Normandie



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Mélanie BOULANGER, Union de la Gauche, La Normandie nous rassemble](#)

[Nicolas BAY, Le Rassemblement National, Faire Gagner la Normandie](#)

[Laurent BONNATERRE, La République En Marche, Normandie Terre d'Avenir](#)

[Hervé MORIN, Union des Démocrates Indépendants, Vivre la Normandie](#)



Mélanie BOULANGER,

La Normandie nous rassemble



Réponse reçue le 27/05/2021  
Par courrier électronique

**La Normandie nous rassemble  
Projet de réponse à l'ANPP**

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Pour la Normandie, il faut maintenant une véritable stratégie territoriale qui se fixe pour objectif de mettre en œuvre la transition écologique de nos territoires.

Nous n'avons pas le choix : la Normandie, région littorale, est directement confrontée aux conséquences du réchauffement climatique. Nous devons donc protéger nos territoires, c'est-à-dire les populations et les activités, adapter nos modes de vie et parfois préparer des relocalisations et enfin préparer, proposer une vision désirable d'un territoire à horizon 2040 qui soit à la fois résilient et dynamique. Cette question de l'adaptation, de la préservation des littoraux et des territoires d'estuaire est cruciale.

Plus globalement c'est la lutte contre l'artificialisation des terres et la préservation de la biodiversité qui sera notre cap. Il n'est pas possible de continuer à faire comme avant. Le modèle d'étalement qui rend dépendant à la voiture, la concurrence entre territoires pour construire des ZAC ou des zones logistiques, l'accumulation de friches, tout cela n'a aucun sens.

La question de l'artificialisation constituera un critère d'éligibilité aux aides régionales.

L'équilibre entre les agglomérations plus grandes, les villes moyennes et les territoires ruraux sera également au cœur de nos préoccupations. Il faut que les dynamiques métropolitaines irriguent l'ensemble du territoire. Pour cela, il faut mettre en œuvre un ensemble de politiques cohérentes en faveur des villes moyennes, notamment à travers des transports en commun efficaces.

Il nous faut également repenser profondément l'organisation du système productif normand. La crise sanitaire aura bien montré qu'une forme d'autonomie des territoires en matière alimentaire, sanitaire ou encore énergétique est devenue nécessaire. Pour y parvenir, il convient de s'appuyer sur une politique ambitieuse de développement de filière dans les secteurs stratégiques et d'une cohérence des différentes politiques régionales (transports, développement économique, formation...). A ce titre, nous ferons de la question énergétique un des axes majeurs de notre mandature. Même si la question du nucléaire relève de l'Etat, nous soutiendrons le mix énergétique.

>>

Mélanie BOULANGER,

La Normandie nous rassemble



Enfin, nous allons penser un aménagement normand, c'est-à-dire un aménagement qui pense son territoire comme un tout et qui le pense dans ses relations avec ses territoires voisins, mais pas dans un lien de subsidiarité avec la Région Île-de-France pour le dire clairement. Le développement de l'axe Seine est crucial mais il ne doit pas se faire au seul bénéfice de Paris : il faut recréer une attractivité normande qui nous permette de ne pas devenir un territoire qui fournirait main d'œuvre et matières premières ou à peine transformées à une Île-de-France qui capte et continuerait à capter toute la valeur ajoutée.

L'inaction de la mandature qui s'achève en matière d'aménagement du territoire est particulièrement coupable au regard du clientélisme qui a été son principal guide. Nous proposerons donc à la fois de réviser profondément les schémas et stratégies régionales, et à ce titre évidemment le SRADDET, de créer des dispositifs nouveaux d'accompagnement de toutes les collectivités et de remettre à plat la politique contractuelle actuelle.

## *2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Nous voulons faire de la politique contractuelle l'outil de transformation écologique de nos territoires.

Pour cela, nous mettrons en œuvre une véritable critérisation transparente des aides régionales, guidée par l'intérêt régional.

La prochaine contractualisation comportera donc des clauses écologiques et sociales précises sur la question du développement des transports collectifs, sur la mise en œuvre du "zéro artificialisation nette" et sur la protection de la biodiversité. Nous croyons profondément à l'efficacité de cet outil contractuel.

## *3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Dans une Région comme la Normandie, avec un maillage cohérent de métropoles et de villes moyennes, la question de la coopération entre territoires de différentes natures est essentielle.

Nous accompagnerons les collectivités à mettre en œuvre le triptyque : liaison, coordination et solidarité. Comme indiqué auparavant, nous voulons relier les territoires et faire du renouveau des villes moyennes un outil pour lutter contre l'expansion pavillonnaire. Pour cela, il faut pouvoir vivre bien dans des territoires métropolitains et accéder facilement aux emplois et aux activités des cœurs de métropoles. Nous veillerons également à la coordination des politiques publiques sur les bassins de vie et à la nécessaire solidarité entre les collectivités les plus favorisées et les collectivités les plus fragiles.

Mélanie BOULANGER,

La Normandie nous rassemble



Une Région ambitieuse en matière d'aménagement du territoire a tout à gagner dans un dialogue constructif avec des élus déjà mobilisés sur l'amélioration des conditions de vie et le développement local.

*4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Sa juste place. Nous associerons évidemment les élus de tous les territoires normands à la définition des orientations des politiques régionales, mais nous aurons aussi un mandat clair des électeurs. Nous n'avancons pas masqués.

Pour améliorer la concertation entre la Région et les élus locaux, il faut probablement d'autres outils et nous aurons l'occasion de proposer des rendez-vous réguliers pour construire nos politiques dans la proximité. Plus précisément, nous croyons au couple Région / EPCI pour construire ensemble les changements durables dont la Normandie a besoin. Nous prendrons donc toute notre part dans l'accompagnement financier et en ingénierie des territoires pour mettre en œuvre les grandes orientations de la prochaine mandature.

Mais nous l'affirmons aussi nous serons les garants de l'intérêt régional. La Région prendra ses responsabilités dès que cela sera nécessaire, pour mettre en œuvre ses compétences stratégiques et être à la hauteur de ses responsabilités, notamment en matière de transition écologique.

Le temps du clientélisme et du laisser-faire est terminé. Nous serons présents aux côtés de tous les territoires normands mais exigeants sur le sens des politiques publiques menées. Parce que, encore une fois, nous n'avons plus de temps à perdre.



Nicolas BAY,

Faire Gagner la Normandie



Réponse reçue le 27/05/2021  
Par courrier électronique

### **Réponses de Nicolas Bay, candidat à la présidence de la région Normandie**

#### *1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

L'aménagement du territoire est une compétence centrale et transversale de l'action du Conseil régional. Dans ce domaine, les priorités de la liste "Faire gagner la Normandie" sont les suivantes :

-Obtenir des engagements forts de l'État et de la SNCF pour rénover et assurer la fiabilité du rail normand existant. Il faut arrêter de rêver à des projets pharaoniques, comme la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), qui ne changeront le quotidien des normands que dans des dizaines d'années. Le Conseil régional devra également veiller au maintien des dessertes dans les gares rurales et péri-urbaines.

-Développer un autre projet de contournement Est de Rouen, moins onéreux, sans péages, sous la forme d'une rocade, pour véritablement décongestionner la traversée de Rouen, réduire les temps de trajets quotidiens et désenclaver le littoral normand.

-Stopper le développement de l'éolien terrestre et marin alors que le SRADET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) prévoit 400 éoliennes supplémentaires d'ici 2030. L'éolien est un mirage qui saccage nos paysages, artificialisent nos sols et menacent des emplois dans le tourisme, la pêche et l'industrie.

-Revitaliser les territoires ruraux en aidant à l'installation de maisons de santé pour que chaque normand dispose d'une offre de santé de qualité et de proximité. Le retour de services permettra de rendre plus attractifs économiquement les zones aujourd'hui sinistrées et créera de l'activité et de l'emploi sur place.

-Soutenir l'agriculture normande en aidant à l'installation de jeunes agriculteurs et en faisant de la région un garant pour les emprunts destinés à moderniser l'appareil productif.

>>

Nicolas BAY,

Faire Gagner la Normandie



## *2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Les politiques contractuelles sont aujourd'hui le moyen d'assurer un développement homogène, sans laisser des territoires se dévitaliser. Elles doivent être claires et lisibles pour que chaque collectivité puisse déposer ses dossiers et mesurer précisément les aides qu'elle peut solliciter. Les politiques contractuelles que nous souhaitons mettre en œuvre sont les suivantes :

-Lancement d'un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments à usages collectifs pour éviter les passoirs thermiques qui sont pour les collectivités territoriales de véritables gouffres financiers.

-Aide à l'installation des maisons de santé dans les territoires ruraux ou sous tensions, pour que chaque normand bénéficie de soins de proximité et de qualité.

-Lancement d'un "bouclier sécurité normand", visant à rénover les commissariats des polices municipales, à les équiper et à soutenir le développement de la vidéoprotection. La sécurité, première des libertés, doit être garantie partout et pour tous et est essentiel au développement du commerce de proximité ainsi qu'à l'attractivité des territoires.

## *3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Les territoires ruraux de Normandie ont aujourd'hui l'impression d'être abandonnés. Il faut inverser la tendance. Pour cela le Conseil régional dispose des leviers d'actions nécessaires. Il faut tout d'abord garantir le désenclavement des espaces ruraux par une politique de transport permettant à chaque normand de se déplacer vers les bassins d'emploi. Cela passe par la rénovation du rail et un combat de la région auprès de la SNCF pour obtenir le maintien des dessertes dans les gares rurales et péri-urbaines. Il faut également maintenir des services essentiels dans la ruralité comme la présence de médecins. L'Eure est aujourd'hui le département de France métropolitaine avec le moins de professionnels de santé. Le conseil régional doit par une politique pro-active aider à la construction de maisons de santé dans ces déserts médicaux. Le soutien à l'agriculture et à la pêche normande est également important car ces deux activités permettent de nourrir la population résidant dans les aires urbaines. Il faut donc une politique de soutien à l'installation de jeunes agriculteurs sous forme de subventions, que la région se porte garant des emprunts contractés pour l'investissement dans la modernisation de l'outil productif.

Nicolas BAY,

Faire Gagner la Normandie



*4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La concertation territoriale est essentielle pour faire aboutir des projets structurants. L'entente entre les différents échelons est primordiale. Il faut donc veiller à intégrer, de la réflexion jusqu'à l'aboutissement, l'ensemble des collectivités impactées. Il faut également, en cas de désaccord entre les différents échelons, en revenir aux citoyens par l'organisation de référendum locaux comme le permet la loi. Pour cela, il faut définir précisément par une étude d'impact les territoires concernés par le projet et laisser la démocratie tranchée. L'exemple récent du contournement Est de Rouen démontre cette nécessité pour éviter que des projets attendus par la population et susceptibles d'améliorer le quotidien des normands ne soient abandonnés par sectarisme idéologique.



Laurent BONNATERRE,

Normandie Terre d'Avenir



Réponse reçue le 10/06/2021  
Par courrier électronique

**Madame Josiane CORNELOUP**  
**Monsieur Nicolas SORET**  
**Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays**  
**22 rue Joubert**  
**75009 PARIS**

Madame la Présidente, Monsieur le Président délégué,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier dans lequel vous me faites part de votre souhait de connaître le projet que nous portons en matière d'aménagement du territoire de ruralité et je vous en remercie.

La crise sanitaire que nous traversons a aggravé la fracture territoriale qui traverse la région normande. Nous souhaitons mettre en place un projet pragmatique, territorialisé et équilibré afin d'y remédier.

En tant que Maire d'une petite ville, je sais l'importance de l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration d'un contrat de territoire cohérent. Sur la dernière mandature, des moyens importants ont été débloqués pour l'aménagement du territoire. Malheureusement, les dispositifs actuels ne permettent pas de prendre suffisamment en compte les spécificités de chaque territoire. Élu, je mettrai en place un guichet unique pour accompagner les projets des collectivités, les aider dans le montage des dossiers et mieux adapter les dispositifs régionaux.

Aujourd'hui, la politique régionale à destination des communes rurales est marquée par une absence de coordination et une faible visibilité des dispositifs. Afin de répondre à ce besoin, nous renforcerons la planification en mettant en place un club "SCOT-PLUI" qui sera co-animé par la Région et l'État. Il sera chargé de l'accompagnement des collectivités pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et de planification notamment la prise en compte du SRADDET. Puis, afin de mieux coordonner les dispositifs, nous désignerons dans chaque département un conseiller régional en charge de la ruralité. Enfin, nous mettrons en place une aide au maintien du dernier commerce.

**NOUS ÉCRIRE**

58, rue de la Marnie  
50000 SAINT-LÔ

49, rue Jules Leclercq  
76600 LE HAVRE

Tél. 06 52 08 92 91

[contact@laurentbonnaterre.fr](mailto:contact@laurentbonnaterre.fr)

.../...

>>

# Laurent BONNATERRE, Normandie Terre d'Avenir



.../...

La concertation territoriale est un aspect fondamental du développement d'une politique publique efficace. Le plan France Relance accorde une place importante au déploiement des structures France Services. Par leur maillage fin du territoire, près de 160 points en Normandie d'ici fin 2022, elles constituent un maillon essentiel du dialogue entre les territoires, les collectivités et l'État. Aussi, la Région s'inscrit pleinement dans cette démarche. Nous contribuerons au fonctionnement des maisons France Services via une aide complémentaire à celle de l'État. De plus, nous souhaitons y mettre en place des permanences d'agents de la région afin d'orienter et conseiller les particuliers et professionnels dans leurs démarches auprès des opérateurs régionaux.

J'espère que ces premiers éléments vous ont permis de mieux comprendre la relation que nous souhaitons installer avec nos partenaires et porteurs de projets dans les territoires. Toutefois, je vous invite à consulter notre site internet *laurentbonnaterre.fr* sur lequel vous retrouverez l'intégralité de nos propositions pour la Normandie.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président délégué, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line that curves upwards at the end.

**Laurent BONNATERRE**

*Candidat à la présidence de la région Normandie  
Tête de liste Normandie Terre d'Avenir*



Hervé MORIN,

Vivre la Normandie

Hervé MORIN

**VIVRE**  
la Normandie !

Réponse reçue le 13/06/2021

Par courrier électronique

**Réponses au questionnaire  
de l'Association Nationale des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux et des  
Pays**

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Poursuivre le rééquilibrage entre grandes agglomérations, villes moyennes et territoires ruraux. Ne négliger aucun territoire et faire confiance aux élus.

Accompagner plus que jamais le renforcement de l'offre de soin locale.

Poursuivre la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, en menant de front la remise à niveau des infrastructures et équipements publics, la redynamisation du commerce et l'amélioration de l'offre de logement.

Intégrer les enseignements du GIEC normand et accompagner la mise en œuvre du SRADDET.

*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Le mandat qui se termine a été marqué par une très forte accentuation de la politique territoriale d'aménagement, à travers en particulier le soutien massif à l'investissement public local que les contrats de territoire ont mis en œuvre.

69 contrats conclus avec les EPCI ou les PETR selon la volonté locale, 2,4 Mds€ d'investissement public dont 520 M€ de la Région, pour plus de 1000 projets financés. Voilà le bilan de cette nouvelle génération de contrat. Ces contrats ont déjà permis, à travers les bonifications introduites, de rééquilibrer les soutiens en faveur des villes moyennes et des territoires ruraux. Ils ont apporté une visibilité financière aux collectivités qui a élargie leur horizon en matière d'investissement et leur a permis de lancer des projets.

Pour les 6 prochaines années, notre priorité sera de conforter l'ensemble des territoires dans leurs stratégies, avec une nouvelle génération de contrats qui tiendra encore mieux compte des spécificités des territoires ruraux et de leur capacité parfois réduite en matière d'ingénierie. Ces contrats mettront l'accent sur les priorités de notre mandat : la jeunesse, la santé, les mobilités, la sécurité et l'environnement.

>>

Hervé MORIN,

Vivre la Normandie

Hervé MORIN

**VIVRE**  
la Normandie !

### *3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Outre l'équilibre entre les territoires, il est essentiel de donner les moyens aux villes moyennes et aux petites villes d'assurer leurs fonctions de centralité au cœur de leur bassin de vie.

La ruralité d'aujourd'hui ne peut se concevoir qu'en interaction permanente avec la ville de proximité, dans laquelle on doit trouver les services essentiels, publics et commerciaux.

En contrepartie, c'est la qualité des territoires ruraux, leur tissu de producteurs locaux, leurs paysages et leur authenticité qui fondent l'attractivité d'un territoire et de sa ville centre.

A travers le programme européen Leader, qui sera doté de moyens suffisants pour poursuivre la dynamique très forte engagée depuis 2016, nous serons en mesure d'accompagner les projets de développement rural qui émergent des acteurs du territoire.

A travers notre politique contractuelle, nous veillerons à donner les moyens aux petites et moyennes villes de jouer leur rôle de centralité tout en s'assurant d'un équilibre territorial.

### *4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

L'élaboration des contrats de territoire a été menée en dialogue continu avec les élus des territoires, ce qui a été largement salué lors de l'évaluation menée en 2020/21. Nous renouvellerons cette approche, qui assure la convergence entre le projet d'un territoire et les axes majeurs de la stratégie régionale, notamment exprimée dans le SRADDET.

L'élaboration du SRADDET a été, également, l'occasion d'une concertation territoriale large et approfondie, qui a permis d'aboutir à un document partagé et reconnu par l'ensemble des territoires. La révision du SRADDET, que nous serons amenés à conduire, se déroulera à nouveau en faisant une place importante à la concertation avec les territoires et les acteurs de ces territoires.



# Candidats Nouvelle Aquitaine



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Nicolas THIERRY, Europe Écologie Les Verts, Nos Terroirs, Notre Avenir](#)

[Geneviève DARRIEUSSECQ, La République En Marche, L'Union fait la Région](#)

[Alain ROUSSET, Parti Socialiste, Nos Territoires Nos Énergies](#)

[Edwige DIAZ, Le Rassemblement National, Une Région au Service de la France](#)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

Nicolas FLORIAN, Les Républicains, Liste d'Union de Droite et du Centre



Nicolas THIERRY,

Nos Terroirs, Notre Avenir



Réponse reçue le 01/06/2021  
Par courrier électronique

**Nicolas Thierry Candidat tête de liste Nos Terroirs, Notre Avenir Élection régionale Nouvelle-Aquitaine**

2021 26/05/2021

Objet : Réponse aux questions de l'ANPP

*1- Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

L'aménagement du territoire est l'un des vecteurs les plus importants dans l'engagement d'une politique publique de transition comme celle que nous voulons installer. Par ailleurs, l'efficacité d'un aménagement du territoire de qualité ne pourra se faire qu'au travers d'un équilibre intangible entre activité humaine et protection de la biodiversité. Ainsi les collectivités ont la responsabilité de remettre ce vivant au cœur de leurs actions et de leur aménagement intérieur et extérieur. La Région a quant à elle le devoir d'accompagner cette transition. Il est alors primordial de repenser nos modes de transports, le développement de l'économie sur le territoire ainsi que l'urbanisation et la gestion des centres bourgs. La clef de voûte de cette transformation ne pourra qu'être la coconstruction des projets avec l'ensemble des acteurs de terrains (citoyen.e.s, syndicats, entreprises, collectivités, État ...).

1/ Nous prenons l'engagement de mettre en place un "Grand Plan Rail" pour les 10 prochaines années afin de revitaliser les lignes du quotidien et repenser les connexions interrégionales en créant "Nouvelle Aquitaine Rail". Notre réseau ferroviaire est vétuste alors même qu'il représente une excellente alternative soutenable au routier et à l'aérien pour le transport de passagers et de marchandises. Une majeure partie du réseau présente en effet une vraie obsolescence technique qui ne permet pas de proposer suffisamment d'horaires pour répondre aux besoins des habitants. Notre ambition est de donner des moyens réels d'ingénierie et de travaux pour accélérer la rénovation et la modernisation des petites lignes et pouvoir finir les travaux en dix ans. Cela aura pour finalité de revitaliser et de moderniser en priorité les lignes du quotidien (ligne du médoc Bordeaux - Pointe de Grave ; Poitiers-Limoges ...), rouvrir les "petites" lignes ferroviaires (Angoulême-Limoges ; Bordeaux-Blaye ; ...), ainsi que repenser les connexions interrégionales et promouvoir le train de nuit.

>>

Nicolas THIERRY,

Nos Terroirs, Notre Avenir



2/ Nous souhaitons créer 100 000 emplois en relocalisant nos savoir-faire essentiels et en innovant dans les savoir-faire écologiques de demain. La transition écologique est génératrice de nombreux emplois. Pour la Nouvelle-Aquitaine, nous avons chiffré le nombre d'emplois créés à 100 000. Pour concrétiser cette ambition, notre programme prévoit plusieurs dispositifs comme le lancement des États généraux de la Transition pour planifier les transformations économiques dans la concertation, la réorientation des subventions et des dépenses inutiles pour les mobiliser à 100% au service de la transition économique et sociale, la réorientation des grands partenariats financiers conclus avec l'État et l'Union européenne. Afin d'irriguer l'ensemble du territoire et favoriser un meilleur maillage économique territorial, nous encouragerons la création d'une société d'économie mixte régionale pour financer directement les entreprises qui créent de l'emploi non délocalisable et de l'activité qui va dans le sens de la transition ainsi qu'un fonds d'épargne et d'investissement citoyen pour que chaque habitant puisse retrouver la trace de son épargne et financer des projets utiles pour son territoire. Enfin pour répondre à la demande croissante de nouvelles filières, nous lancerons des Campus des Transitions dans chaque territoire, pour former les travailleurs et les travailleuses aux 100 000 nouveaux emplois qui nécessitent des compétences spécifiques.

3/ L'aménagement du territoire est l'un des vecteurs les plus importants d'une politique publique de transition. Nous avons la responsabilité de remettre le vivant au cœur de nos aménagements urbains et ruraux, intérieurs et extérieurs. En cela, il est de soutenir et de développer le Label "Territoire Nature Engagé" pour aider les collectivités qui s'engagent à redonner de la place à la nature : revitalisation des centre-ville et centre-bourgs, végétalisation des rues, des places, des bâtis, végétalisation des cours de lycées, déminéralisation, lutte contre l'étalement urbain .... Nous inscrirons en 2025 lors de la réécriture du SRADDET, d'où découlent les autres documents d'urbanisme des collectivités, des principes forts comme la "zéro artificialisation des sols" et "l'augmentation des espaces dédiés à la nature dans les centres-ville et centre bourgs (parcs, jardins partagés...)". Enfin nous créerons des écoducs et des corridors biologiques le long des réseaux routiers et ferroviaires et financeront la création de jardins partagés dans tous logements sociaux financés par la Région. Pour une ville durable, nous avons besoin d'agriculture urbaine et encourageons la multiplication de ces projets. Enfin, nous ne pouvons pas laisser la vie dans nos villes et villages être dictée par des grandes surfaces qui recherchent plus leur intérêt financier que la qualité de vie du territoire. Nous aiderons donc les centres-ville à repenser leurs activités pour qu'ils redeviennent le poumon de la vie quotidienne : épicerie, lieux collectifs, maisons de santé pluriprofessionnelles.

>>

Nicolas THIERRY,

Nos Terroirs, Notre Avenir



C'est pourquoi les transports, le développement économique et l'aménagement du territoire, compétences régionales, sont des leviers importants pour mettre en œuvre une Transition écologique et énergétique efficiente et transversale.

*2- Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

La politique contractuelle que nous souhaitons mener est bien celle du dialogue et non celle de l'injonction ou de la soumission comme trop souvent cela a été le cas au par avant. Le principe dégagé par l'article 72 de la Constitution interdisant la tutelle d'une collectivité sur une autre ne doit en aucun cas s'affaiblir au travers d'un surdéveloppement du rôle de cheffe de fila dont peut prétendre la région. Notre politique contractuelle devra s'élaborer à deux échelles. La première au niveau national, avec la nécessité de renégocier le nouveau CPER qui engagera l'État et la Région sur l'ensemble de la durée du mandat. Il n'est pas possible de contractualiser avec l'État à quelques jours d'une échéance démocratique qu'est le renouvellement de l'assemblée plénière. Ensuite il est primordial, qu'en plus de sa compétence d'édicter des schémas directeurs (SRADDET, PRPGD, SRDEII ...), d'appréhender la contractualisation de manière plus territorialisée. Elle doit permettre de "casser" la centralisation des politiques régionales à partir de Bordeaux sans nécessairement se caler sur les périmètres des anciennes régions. Nous devons également, créer de véritable « Maison de la Région » dont le périmètre d'intervention s'adaptera aux réalités de terrains (maillage différent urbain / rural ...) et dans lesquels les agents de la Région et les élus référents seront des interlocuteurs du quotidien des partenaires de la contractualisation. L'échelle d'un PETR peut a priori être envisagée. La contractualisation ne doit pas seulement être une « manifestation d'intérêt » du partenaire pour mettre en œuvre une politique régionale, mais un travail concerté sur la réalisation d'objectifs adaptés au périmètre retenu. Le contrat doit nécessairement prévoir de l'éco-conditionnalité et de la socio-conditionnalité. De très nombreux champs de compétence de la Région peuvent être regardés à l'aune de la contractualisation, puisqu'une adaptation locale peut avoir du sens (formation professionnelle en lien avec le bassin d'emploi à convertir ; politique économique, mobilités, territoire inclusif ...).

>>

Nicolas THIERRY,

Nos Terroirs, Notre Avenir



### *3- Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Des rideaux de commerces fermés, des logements inadaptés et vacants, des services de proximité moins nombreux et menacés, un patrimoine qui se dégrade... Le phénomène de dévitalisation touche l'ensemble des fonctions des centres-villes et centres-bourgs : le commerce, l'habitat, les services et le patrimoine. Ce phénomène se traduit généralement par une paupérisation des habitants, une hausse du taux de chômage, voire du vieillissement de la population qui vit dans les centres-villes. Ce délitement conduit in fine à l'érosion des facteurs de cohésion sociale et nourrit le sentiment d'isolement et de relégation des habitants. La coopération rural/urbain se doit d'être au cœur de la nouvelle politique régionale. Nous devons renforcer l'équilibre des territoires en alliant habitat, emploi, service (réduction des mobilités, rééquilibrage des ressources locales, de la fiscalité ...). En milieu rural, les lignes de train ferment faute de financement de l'Etat, mais aussi du fait de leur vétusté, qui conduit à des horaires inadaptés et à un délaissement de ce moyen de transport. Les solutions pour se déplacer autrement qu'avec sa voiture\*\* (seul !) sont rares. Le droit à des solutions de mobilité pour tous est un impératif, notamment pour celles et ceux résidant à la périphérie des grandes agglomérations et dans les espaces ruraux plus éloignés, et donc de ce fait isolé et moins accessible. Dans ces territoires les services publics reculent, les gares ferment lorsqu'il en reste encore une ou au mieux se déshumanisent, laissant la place à des bâtiments sans âme et à quelques automates peu pratiques. Il est aujourd'hui primordial de repenser l'offre de mobilités intra bassin (que le bassin soit AOM ou non) autour d'une véritable co-construction (et pas seulement le bouquet de mobilités prévu par la délibération de décembre 2020), les mobilités entre bassins puis les mobilités bassins vers zones urbaines. Enfin, il serait intéressant d'envisager des clauses de réciprocités entre territoire urbain et rural d'une même polarité dans les politiques de contractualisation (mobilités, agriculture de proximité ...).

### *4- Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La concertation territoriale représente une double utilité. La première réside dans la nécessité de technicité de plus en plus croissante dans l'ingénierie territoriale. La seconde dans l'augmentation croissante de légitimation des politiques publiques à l'échelle territoriale. Il est ainsi essentiel de maintenir un soutien en ingénierie des territoires plus ruraux pour être "à niveau" dans la maturation et la présentation de leur projet de développement. Il est de notre devoir de rendre lisibles technocratiquement les idées des petites collectivités ou des petits porteurs de projets. C'est en cela que les maisons de la Région jouent un rôle majeur afin de faire un réel accompagnement des porteurs de projets (commune, cdc, asso ...) au-delà de l'ingénierie des PETER, mais aussi pour un véritable accompagnateur mettant la main à la pâte. Ces maisons serviront également à aider le renforcement des conseils de développement des Pays-PETER pour aller "chercher" les sans voix.



Geneviève DARRIEUSSECQ,

L'Union fait la Région



Réponse reçue le 12/06/2021

Par courrier électronique

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

J'ai un grand challenge pour cette Région Nouvelle-Aquitaine : faire plus de proximité pour lutter contre le sentiment d'éloignement et d'exclusion qu'ont les territoires périphériques. Il nous faut pour cela territorialiser nos politiques publiques, c'est incontournable. Nous devons changer de braquet dans la gouvernance et la prise de décision pour rétablir l'équilibre entre la métropole et les différents territoires et gagner en pertinence.

Aménager le territoire, c'est d'abord réduire les fractures territoriales, dans tous les aspects de la politique régionale :

- Santé : il faut rapprocher les citoyens de d'accès aux soins. La Région participera au financement des maisons de santé et des structures de télémédecine au côté des collectivités porteuses de projets et encouragera l'implantation de jeunes professionnels de santé sur nos territoires par un accompagnement global.

- Mobilité : la Région doit être cheffe de file de la mobilité, de toutes les mobilités, et cela ne passe pas que par le ferroviaire. Je souhaite offrir à tous les Néo Aquitains des solutions en adéquation avec leurs besoins, y compris par la route – avec des investissements sur la route et en développant le co-voiturage. Les axes routiers sont essentiels au désenclavement des territoires, tout en recentrant les investissements sur les petites lignes ferroviaires qui servent de liaison entre les villes moyennes.

- Numérique : c'est un enjeu crucial d'aménagement du territoire et d'attractivité des territoires ruraux. Nous accompagnerons l'accélération de la couverture en fibre numérique des territoires ruraux et nous favoriserons le développement de la 5G pour couvrir les territoires isolés. Nous lancerons "5G le Rural d'abord" en apportant un financement régional à la couverture en zone rurale.

- Jeunesse : il faut faciliter l'accès aux études pour les jeunes des territoires ruraux. Des politiques ont été faites, je pense bien sûr à la PACES qui est aujourd'hui accessible dans d'autres villes du territoire que Bordeaux. Je souhaite que l'on élargisse l'offre de formation délocalisée et dans tous les territoires.

>>

Geneviève DARRIEUSSECQ,

L'Union fait la Région



Contre le sentiment d'exclusion et d'éloignement passe aussi par une politique beaucoup plus engagée pour les quartiers prioritaires de la ville et les zones de revitalisation rurales. Il faut que nous ayons en tête que ces deux poches doivent bénéficier de politiques volontaristes de la Région

*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Il convient de faire du sur-mesure en matière de politique contractuelle, il faut apporter un soutien différencié aux territoires, adapter les politiques d'aménagement aux spécificités locales. Cela suppose notamment de contractualiser avec les collectivités locales compétentes en matière d'urbanisme, départements et surtout intercommunalités. C'est aussi redonner leur place à aux élus démocratiquement élus, il y a là je pense une question aussi de relégitimer l'action publique.

Par ailleurs il ne faut pas se contenter de territorialiser les politiques sectorielles, il faut que l'institution régionale développe une politique transversale, ce qui induit un engagement budgétaire dédié et une véritable ingénierie territoriale.

Je pense qu'il ne faut pas avoir peur non plus de déléguer certaines compétences de la Région au plus près des territoires, expérimenter comme nous le permettra aussi la future loi 4D. Je pense notamment aux compétences partagées que peuvent être la culture et le sport. La Région doit être forte dans ses compétences clés, elle doit aussi prendre conscience que certaines de ses compétences ne peuvent être appliquées de manière verticale, décidées à Bordeaux et appliquées en Creuse ou dans les Deux-Sèvres.

*3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Le développement des circuits courts pour l'agriculture est un premier exemple concret ! on peut aussi penser à la mobilité des jeunes Néo Aquitains pour leurs études, et pas seulement les études supérieures : il faut que tous les niveaux d'études bénéficient de dispositifs. Il faut aussi créer des passerelles entre agriculture et le clusters (robotique, numérique).

>>

Geneviève DARRIEUSSECQ,

L'Union fait la Région



Ensuite, principalement, il faut équiper les territoires et créer des offres de service nouvelles pour que les gens restent, et donner envie à d'autres de s'implanter ! On sait que les services à la population contribuent largement à l'attractivité des territoires, ils relèvent même du marketing territorial. Nous proposerons un fonds de soutien aux équipements de proximité pour financer ce qui échappe aux politiques sectorielles. C'est crucial dans notre société post covid qui va donner l'opportunité à certains de venir s'installer plus loin des centres économiques – à condition d'avoir une bonne connexion, et une belle offre de services.

Par ailleurs on ne peut accepter que l'institution régionale soit absente sur la quasi-totalité du territoire néo-aquitain : des maisons départementales de la Région auront pour fonction d'accueillir citoyens, acteurs économiques, associations, qui pourront y recevoir un accompagnement personnalisé pour leurs démarches.

#### *4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La concertation est au cœur de notre projet. Nous déplorons le fonctionnement actuel, uniforme et centralisé. Nous mettrons en œuvre une ambitieuse politique de co-construction avec les autres collectivités territoriales, notamment les intercommunalités, nous nous appuierons sur tous les acteurs locaux, associations, syndicats professionnels...

Et parce que nous avons l'ambition de rapprocher l'institution régionale du citoyen, nous organiserons la concertation au plus près du terrain : sur la question de l'eau, par exemple, la concertation nous paraît indispensable pour débattre de la gestion de la ressource et pour réguler les conflits d'usage.

Les maisons de la région dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine de manière serviront aussi à rapprocher une administration souvent très éloignée du terrain. Cela s'accompagnera aussi d'une déconcentration de certains agents, d'un renforcement de l'ingénierie de manière à accompagner les acteurs de terrains, les entreprises mais aussi les élus des petites communes. Ce soutien direct au terrain aujourd'hui est manquant.



Alain ROUSSET,

Nos Territoires Nos Énergies



Réponse reçue le 14/06/2021

Par courrier électronique

*1 - Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Il existe dans notre pays une **fracture territoriale**.

Une fracture entre des territoires dits dynamiques et les territoires dits périphériques (les zones rurales et les quartiers populaires).

La crise sociale des gilets jaunes a ainsi été le témoignage d'un sentiment profond de déclassement de certains territoires. Une réponse forte doit être apportée aux représentants et aux habitants de cette France qui semble loin des priorités et qui souffre souvent des mêmes maux : vacance commerciale, vacance de logement, perte de services publics et désertification médicale.

Nous ne pouvons nous résoudre à cette société à deux vitesses. La théorie du ruissellement n'est qu'une chimère. La richesse des métropoles et des agglomérations ne ruisselle pas naturellement sur les territoires ruraux. Le laisser faire ne fonctionne pas.

Notre Région n'échappe pas à ces phénomènes. Elle est diverse, constituée d'une pluralité de territoires: urbains, ruraux, littoraux ou de montagne qui renvoient chacun à des défis particuliers.

A travers les enseignements de la crise sanitaire, les territoires des villes moyennes, des centres-bourgs et des zones rurales offrent une alternative aux grandes villes et à la métropolisation. Ils assurent un maillage fin qui participe au développement équilibré des territoires. Quand de grands centres urbains risquent la saturation au détriment de la qualité de vie, les villes moyennes et nos bourgs sont des alternatives.

Ainsi, la ruralité, ou les ruralités souvent associées à des analyses péjoratives ou résignées constituent aujourd'hui des espaces d'invention des solutions de demain.

La revitalisation de ces territoires est l'un des enjeux majeurs.

En effet, une partie importante de nos concitoyens en quête de sens et de qualité de vie voient dans ces territoires d'équilibre l'opportunité de créer leur entreprise, de poursuivre leurs études, de travailler et de vivre.

Alain ROUSSET,

Nos Territoires Nos Énergies



Si nous entendons équilibrer le phénomène de métropolisation, nous devons assurer une qualité de vie et des perspectives aux habitants sur l'ensemble des territoires. Cela passe par un habitat intégrateur et émancipateur, des services de qualité et la possibilité de se déplacer. Cette stratégie doit s'appuyer sur des centralités d'équilibre qui composent un maillage complet de notre territoire et par lesquels s'irrigue la vitalité de nos territoires ruraux. Les centres-villes et les centres-bourgs sont la porte d'entrée vers les services essentiels de la santé, de l'éducation, de l'accès au numérique ou de la culture mais aussi les lieux du commerce et de la vie citoyenne.

Pour mener cette ambition à bien, il convient d'accompagner les territoires à la définition de projets globaux qui couvrent les enjeux de l'habitat, du commerce et de l'artisanat, des services essentiels, de la santé, du tourisme, de l'accès au numérique ou à la mobilité.

## *2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle?*

La Région Nouvelle-Aquitaine a engagé 51 contrats de territoires en 2018-2019. Ils couvrent l'ensemble du territoire régional. Il s'agit de contrats qui couvrent des périmètres regroupant plusieurs EPCI à l'échelle de bassins de vie afin d'engager des projets globaux de territoire. Ils ont été conçus dans une approche ouverte qui garantit une souplesse en matière d'amendement des contrats et d'intégration de projets nouveaux. Ils ont permis d'accompagner :

- Plus de 1 000 projets structurants et autant de projets en amorçage
- La Région s'est engagée à hauteur de plus de 210 M€ ; 185 M€ engagés en octobre 2020 (après passage des projets en commission permanente)
- 7,2 M€ d'aide à l'ingénierie ont été programmés pour les territoires vulnérables au cours des contrats ; 108 postes soutenus en 2020

De nouveaux projets ont été intégrés à travers l'accord régional de relance suite à une concertation avec les territoires.

Notre ambition pour le prochain mandat sera de renforcer cette stratégie contractuelle sur les enjeux de revitalisation, de développement des ruralités et des outils de mobilité mais également d'accompagner les transitions des territoires.

>>

Alain ROUSSET,

Nos Territoires Nos Énergies



Les transitions définies dans le SRADDET et dans la feuille de route Néoterra pourront constituer le socle de la future génération de contrats.

Il s'agira de proposer un modèle unique, intégrateur des orientations et des dispositifs sectoriels.

Les contrats de territoire pourront intégrer les engagements partagés de la Région et du territoire signataire en matière :

- de transition agroécologique,
- de mutation des entreprises,
- de mobilités propres,
- de transition énergétique,
- de traitement des déchets,
- de préservation de la biodiversité,
- de préservation de la ressource en eau,
- de sanctuarisation des terres agricoles et forestières et de sobriété foncière,
- de souveraineté alimentaire,
- d'engagement citoyen,

Ils assureront une entrée unique qui permettra de définir entre la Région et le territoire une vision partagée d'un développement durable du territoire et de mobiliser à travers une seule contractualisation l'ensemble des dispositifs sectoriels.

Ils permettront par ailleurs aux territoires de bénéficier d'une ingénierie renforcée pour accélérer leur transition.

Au sein des futurs contrats, cette colonne vertébrale structurée autour des enjeux des transitions sera complétée par les autres orientations stratégiques de la Région : l'accompagnement au retournement économique des territoires, l'accès aux services de proximité, l'accès à la santé, la revitalisation des centres villes et centre bourg, l'accès à la formation, l'emploi, etc.

Cette démarche a été amorcée dans quelques territoires tests :

- Grand Poitiers-Haut-Poitou-Vallées du Clain,
- La Rochelle Agglomération-Ile de Ré-Aunis,
- Vallée de la Dordogne corrézienne
- Haute Lande armagnac
- Grand Bergeracois

Alain ROUSSET,

## Nos Territoires Nos Énergies



Par ailleurs des conventions Néoterra sont en cours avec les départements du Lot-et-Garonne, de la Charente et de la Haute-Vienne et le territoire de la Communauté de Communes de MACS.

*3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

La relation rural-urbain a toujours été structurée dans une relation d'interdépendance. Longtemps les ruralités ont constitué les greniers à blé mais également des bases de travailleurs qui rejoignaient les villes pour participer à leur construction et leur dynamique. Les villes constituaient des centres d'échanges, des carrefours par lesquels transitaient les informations, les savoirs et les marchandises.

Il convient désormais de réinterroger cette vision binaire. Les ruralités portent en elles des innovations, un esprit créatif qui réinvente nos modèles. Les habitants des villes plébiscitent des transitions dans leur mode de vie autour de la qualité de vie, des circuits courts alimentaires, des temps longs et d'un retour du lien avec la nature et la biodiversité.

Il est important de mettre en lumière trois grands atouts des territoires et réseaux ruraux que la crise a pu mettre en exergue :

- La ruralité est garante des sécurités attendues par nos concitoyens, notamment alimentaires et sanitaires.
- La ruralité est plus résiliente économiquement : les entreprises rurales sont très certainement plus durables que leurs homologues urbaines, le turn-over des salariés y est plus faible et la solidarité entre artisans et petites entreprises plus soudée.
- Ce sont aussi des territoires où l'on peut expérimenter des pratiques d'innovation sociale et territoriale, sans parler de la mise en place de réseaux nouvelles alliances émergents : coopération, lien rural-urbain et mutation numérique.

C'est l'image même de la ruralité qui est dépoussiérée. Ce n'est plus simplement le grenier des urbains, ce sont des espaces de mutations et de diversification économique, et aussi des territoires d'avancée sociétale et d'innovation.

>>

Alain ROUSSET,

## Nos Territoires Nos Énergies



Pour autant des fragilités guettent également la ruralité : les jeunes agriculteurs ne veulent pas reprendre des exploitations à l'identique, leurs aspirations évoluent tant sur la conduite de la production agricole (bio...) que sur leurs aspirations personnelles de vie en tant qu'exploitant. Cette aspiration sociétale, bien évidemment légitime, est aussi un risque réel d'effondrement de la profession agricole et de la culture rurale dont la Région doit se saisir.

Par ailleurs, malgré l'action déterminante des collectivités territoriales pour lutter contre la déprise médicale, notamment à travers les maisons de santé pluridisciplinaires, l'évolution de la démographie médicale ne semble pas rassurante alors même que la crise sanitaire a prouvé une fois de plus la pertinence d'un accès de proximité à la santé.

Ainsi, après l'ère de la concentration des activités et des hommes au sein des espaces urbains, le temps de demain pourrait être celui de la dispersion et il convient d'accompagner ce mouvement en pensant l'urbanité rurale et participant de la présence des services essentiels aux populations et entreprises désireuses de se réimplanter territorialement.

Cependant cette reconquête territoriale doit s'opérer dans le respect et la protection des richesses premières de nos territoires: la biodiversité, les espaces naturels, l'eau et les réserves foncières dont les terres arables et forestières. Nous devons nous appuyer sur ces dynamiques pour renforcer les liens entre les territoires ruraux et urbains.

Nous devons garantir la mobilité des jeunes issus des ruralités qui ont le besoin de se former ou de s'insérer.

Nous devons également favoriser le retour souhaité et possible sur leur territoire d'origine. Par ailleurs, l'installation de jeunes actifs doit être favorisée notamment concernant les jeunes agriculteurs et les praticiens en santé.

A travers cette approche de coopération entre territoires ruraux et urbains il convient d'assurer un maillage fin d'antennes universitaires au plus près des ruralités. A l'image de la décentralisation des premières années de santé que nous avons engagée au cours de ce mandat, le réseau des écoles de formation sanitaires et sociales sont des structures universitaires de proximité qui ont vocation à se développer et proposer des formations de qualité dans les villes d'équilibres de notre région. Le réseau des lycées a également vocation à déployer des formations d'enseignement supérieur et développer un maillage "d'universités rurales".

Alain ROUSSET,

## Nos Territoires Nos Énergies



Ce lien renforcé entre les centres des universités régionales et ces antennes locales permettra d'assurer l'accès à l'enseignement supérieur partout et pour tous.

Cette ambition peut être illustrée par le projet structurant de la création de l'école vétérinaire de Limoges qui doit assurer la coopération des acteurs de la santé animale et humaine, des chercheurs universitaires aux praticiens de terrains.

Le développement du tourisme rural doit également permettre de renforcer le lien les grands centres urbains et nos ruralités.

Nous devons enfin renforcer les coopérations économiques entre les territoires. Nos territoires ruraux sont riches d'un maillage d'entreprises industrielles innovantes. Ces pépites bénéficient d'un ancrage local et d'un engagement fort de leurs collaborateurs. Nous devons leur garantir un accompagnement dans leurs projets d'innovation, de développement et d'exportation qui doivent s'articuler en lien avec les grands centres urbains.

Dans cette relation urbain-rural la capacité à se déplacer est déterminante, le renforcement du maillage des gares et haltes de proximité est un enjeu majeur. Nous devons ainsi faire des gares et des lycées des tiers-lieux réinventés proposant un guichet de service public de proximité, des services essentiels (poste, banque, ...), ainsi que des espaces dédiés à la téléconsultation médicale.

A travers cette approche le numérique renvoie également un enjeu majeur d'équité territoriale. Il s'agit de l'infrastructure numérique, dans la continuité de la politique conduite. A ce titre, la Région porte avec les territoires, une stratégie publique de déploiement de la fibre optique pour assurer l'aménagement numérique et réduire la fracture numérique des territoires.

La pandémie de la Covid-19 et les phases de confinement ont marqué une accélération des usages numériques. Le télétravail, les services à domicile, la télémedecine, les tiers-lieux ont connu un développement exponentiel depuis quelques mois.

Si le télétravail représente une opportunité en matière d'aménagement du territoire et d'amélioration des conditions de travail il peut comporter des effets négatifs s'il n'est pas régulé. Il vient parfois souligner les inégalités sociales.

>>

Alain ROUSSET,

## Nos Territoires Nos Énergies



A l'image des situations vécues par les étudiants ou les scolaires, l'environnement de l'habitat d'un télétravail subi pendant les périodes de confinement conditionne la qualité et les conditions du travail.

A ce titre, le défi de l'inclusion numérique est primordial. Il concerne l'aménagement numérique mais également l'enjeu de l'équité sociale devant le numérique.

### *4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

En tant que Girondins radicaux, nous avons la conviction que la stratégie de développement doit s'opérer dans le dialogue avec les représentants des territoires : les élus locaux, les associations, les entreprises, et les citoyens. Ces représentants de la démocratie du quotidien sont la solution à la crise démocratique et la crise de confiance de nos concitoyens envers les pouvoirs publics.

Il faut co-construire, dialoguer, embarquer les territoires dans un destin commun. Pour engager les transitions que nos concitoyens appellent de leurs vœux, il ne suffit pas d'énoncer des formules incantatoires, il faut des actions.

Pour chaque décision stratégique, la Région consulte les présidents des agglomérations et des départements.

Aux côtés de la démocratie représentative, qui est le souffle de notre république décentralisée, la démocratie citoyenne ou participative doit être renforcée. Dans cette optique, la Région a engagé différents outils de dialogue. Il s'agit notamment des GIA qui associent des conseillers régionaux et des membres du CESER afin qu'ils étudient les délibérations présentées en commission permanente. Il existe aussi d'autres organes de concertation ponctuels ou permanents avec les représentants de la société civile pour le suivi de la mise en œuvre des politiques régionales (SRADDET, SRDEII).

Ce dialogue permanent est pleinement ancré dans notre méthode pour accompagner les projets des territoires. Il se matérialise à travers différents outils ou instances à l'image de la Conférence territoriale de l'action publique qui est réunie régulièrement pour co-construire nos politiques publiques et échanger sur les grands enjeux d'aménagement. Mais également au quotidien avec les 51 comités de pilotage des contrats de territoire au plus près des projets locaux.

>>

Alain ROUSSET,

Nos Territoires Nos Énergies



Durant la crise des réunions hebdomadaires en visioconférence ont été organisées avec les présidents d'agglomérations et de Conseils départementaux pour engager les décisions d'urgence en matière de protocoles sanitaires et des conséquences économiques et sociales.

Et enfin, des séquences de concertation spécifiques avec les territoires sont engagées lors des décisions stratégiques à l'image de la définition de l'accord régional de relance, du CPER, ou de la programmation des Fonds européens.



Edwige DIAZ,

## Une Région Au Service de la France



Réponse reçue le 15/06/2021  
Par courrier électronique

### *1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Ma priorité en matière d'aménagement du territoire sera de mettre fin à la Nouvelle-Aquitaine à deux vitesses que nous connaissons actuellement. Depuis trop longtemps, les programmes de développement et les moyens financiers ont été fléchés vers les grandes villes et les zones périurbaines, délaissant ainsi totalement les zones rurales. Présidente de la Région, je lancerai un grand programme de démétropolisation pour désengorger la métropole et développer les territoires périphériques. Cette démétropolisation passera avant tout par le développement des infrastructures routières et ferroviaires, condition sine qua non du retour de l'emploi dans les territoires ruraux.

### *2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

La politique contractuelle que je mettrai en place aura pour premier interlocuteur les communes. Les EPCI, tels qu'ils sont construits actuellement, oublient certaines réalités géographiques et sociologiques. C'est avec les maires que la Région doit discuter en priorité pour mettre en place un grand programme d'aménagement du territoire.

### *3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Le dynamisme des métropoles doit profiter au réseau de petites villes qui maille la Nouvelle-Aquitaine. Le développement des métropoles s'est fait au détriment de ces villes moyennes qui sont aujourd'hui les premières victimes du chômage, de la précarité et de l'insécurité. Il faut permettre aux habitants de ces métropoles qui le souhaitent, de s'installer dans des villes à taille plus humaine. Encore une fois, cela ne peut être possible qu'avec des transports sûrs et à l'heure. Selon la CCI de Nouvelle-Aquitaine, une entreprise ne s'installera pas sur un territoire si celui-ci est situé à plus de 20 minutes d'un axe routier. Le développement de ces axes routiers est donc essentiel.

### *4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La Région a comme compétence l'aménagement du territoire. Elle doit donner un cap général et elle doit ensuite concerter les autres collectivités pour adapter les programmes aux spécificités locales.



# Candidats Occitanie



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Carole DELGA, Parti Socialiste, L'Occitanie en Commun](#)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

Jean-Paul GARRAUD, Le Rassemblement National, Rassembler l'Occitanie

Aurélien PRADIE, Les Républicains, Du Courage pour l'Occitanie



Carole DELGA,

L'Occitanie en Commun



Réponse reçue le 08/06/2021  
Par courrier électronique

*1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Opérer un rééquilibrage territorial dans le cadre d'un nouveau modèle de développement (plus durable) qui prend en compte les défis liés à l'urgence climatique (Occitanie 2040 - Pacte vert). Nous avons trop de concentration de population et d'activités autour de Toulouse ou entre Nîmes et Perpignan (Montpellier incluse).

Revitaliser les centres-bourgs par l'intervention sur le foncier pour les commerçants et les artisans via FOCCAL qui est une filiale de l'ARAC (Agence régionale d'aménagement).

Prise en compte des spécificités de nos montagnes (11 départements/13 concernés, Pyrénées et Massif Central) et prise en compte des spécificités du littoral (4 dpt / 13)

*2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

50-60 Contrats pluriannuels 2022-2027, avec recherche de synergie avec les CRTE quand périmètres identiques.

Contractualisation à l'échelle des territoires de projets, en urbain avec l'intercommunalité (agglomération ou métropoles), en rural Pays, PETR ou/et PNR (avec conventionnement entre eux).

Leader et FEDER territorial calés au maximum sur les périmètres de contrats.

>>

Carole DELGA,

L'Occitanie en Commun



*3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Variable selon les territoires mais à minima sur la mobilité.

*4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

La place est déjà importante, nous souhaitons continuer.

Pérennisation de l'Assemblée des Territoires (ADT), du parlement de la Mer, du parlement de la Montagne.

Dialogue inter-territorial au sein de l'ADT pour le SRADDET.

Effort demandé en matière de démocratie participative sur les contrats territoriaux 2022-2027.

Budgets participatifs Montagne ou Littoral.



# Candidats Pays de la Loire



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Christelle MORANÇAIS, Les Républicains, Union de la Droite et du Centre](#)

[Matthieu ORPHELIN, Europe Écologie Les Verts, L'Écologie Ensemble Solidaire et Citoyenne](#)

*avec le soutien de* Guillaume GAROT (Parti Socialiste)

## **N'ont pas souhaité répondre à l'interpellation :**

François DE RUGY, La République En Marche, La Région de tous les progrès

Hervé JUVIN, Le Rassemblement National, Pour une Région qui vous protège



Christelle MORANÇAIS,

Union de la Droite et du  
Centre



Réponse reçue le 27/05/2021  
Par courrier électronique

## ÉLECTIONS RÉGIONALES PAYS DE LA LOIRE 20 & 27 JUIN 2021

Nantes, le 26 mai 2021

Madame la présidente,  
Monsieur le président délégué,

J'ai lu avec intérêt votre courrier par lequel vous souhaitez connaître les priorités de l'action régionale en matière d'aménagement des territoires.

Les Pays de la Loire se sont signalés, au cours du mandat qui s'achève, par une politique contractuelle et de coopération très marquée avec les territoires, tous les territoires : départements, intercommunalités, communes, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs locaux (PAYS, PETR ou GAL) - une politique d'ailleurs largement saluée, au-delà même des étiquettes politiques.

J'ai toujours considéré que le rôle de la Région n'était pas d'imposer un modèle de développement uniforme, mais au contraire d'adapter ses politiques publiques aux besoins qui s'expriment localement, et qui diffèrent d'un territoire à l'autre. Nous ne pouvons pas, d'un côté, dénoncer le centralisme d'Etat et, de l'autre, imposer un jacobinisme régional.

Nous avons développé une politique de contractualisation très poussée et nous avons saisi chacune des opportunités qui s'offraient à nous pour approfondir nos dispositifs, sur l'ensemble des domaines de l'action régionale, autour de priorités clairement identifiées : le développement économique, l'emploi, la mobilité ou encore la santé. Nous avons également développé, très récemment, un "Pacte régional de sécurité" afin d'aider les communes et les intercommunalités à renforcer les moyens alloués à la vidéoprotection ou à l'équipement de leurs policiers municipaux. Nous conduisons également des politiques qui rapprochent l'urbain et le rural, notamment dans les domaines de l'emploi et de la culture. Nous utilisons au maximum de leurs capacités les outils formels de concertation locale, et à plus forte raison dans le contexte de crise que nous traversons.

Christelle MORANÇAIS



Matthieu ORPHELIN,

Écologie Ensemble  
Solidaire et Citoyenne



Réponse reçue le 12/06/2021  
Par courrier électronique

*1 – Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Notre priorité : un aménagement plus équilibré et plus durable de notre territoire.

Notre région est attractive et attire beaucoup de nouveaux habitants et habitantes, mais ce développement se fait aujourd'hui de manière inégale, avec de nombreux territoires trop éloignés des emplois et des services du quotidien, et un environnement soumis à une forte pression. L'équivalent de 10 terrains de football de terres naturelles ou agricoles disparaît ainsi chaque jour dans notre région. Nous allons inverser cette tendance pour un aménagement plus durable et plus équilibré de notre territoire, et nous allons corriger les inégalités que la majorité sortante a laissé s'aggraver entre les territoires, que ce soit sur l'accès à la santé, à l'emploi, au logement, aux transports, aux services publics, à la culture.

*2 – Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Nous voulons simplifier les aides pour les communes et les collectivités pour une action publique plus efficace. Nous renforcerons le cadre de coopération pour accélérer les projets locaux, notamment ceux autour de transition écologique et énergétique.

*3 – Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Lors du prochain mandat, nous allons renforcer les liens entre la Région et les élus des grandes, moyennes et petites villes, et avancer sur une meilleure coopération entre territoires urbains et ruraux pour sortir d'un modèle d'hyper-métropolisation aujourd'hui dépassé. Nous travaillerons par exemple à rééquilibrer l'activité économique, à rapprocher les emplois des habitantes et habitants, à mieux connecter nos territoires agricoles et nos territoires urbains pour promouvoir une alimentation locale et de qualité.

>>

Matthieu ORPHELIN,

Écologie Ensemble  
Solidaire et Citoyenne



*4 – Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Parce que la Région est un échelon trop lointain pour de nombreux élus locaux et élues locales, nous voulons construire de nouvelles relations entre les territoires et la Région. Nous simplifierons les aides pour les communes et rendrons la région plus accessible, avec un conseiller régional ou une conseillère régionale référente pour chaque territoire.

Nous organiserons un dialogue permanent entre la Région et les élus locaux et élues locales avec des conférences thématiques dans les territoires pour les mettre en réseau et faciliter le partage d'expérience et les liens avec la Région.



# Candidats Provence-Alpes-Côte d'Azur



## **Ont répondu à l'interpellation :**

[Thierry MARIANI, Le Rassemblement National, Construisons la Région de demain](#)

[Renaud MUSELIER, Les Républicains, Notre Région D'Abord](#)



Thierry MARIANI,

## Construisons la Région de Demain



Réponse reçue le 10/06/2021

Par courrier électronique

### *1 Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Concernant notre région nous nous sommes clairement positionnés contre le projet par exemple de Ligne à Grande Vitesse car notre priorité concerne les TER du quotidien, plus utile pour les habitants, surtout en milieu périurbain et rural. Nous avons aussi défini 12 grands travaux d'aménagement, trop longtemps mis de côté, et qui répondent à un besoin réel en matière d'aménagement du territoire.

### *2 Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Il est évident que nous poursuivrons les relations avec les différentes structures (PETR ou autres formes) de notre région qui relèvent de votre association. Toutefois il faut noter qu'en comparaison avec d'autres régions, nous avons, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, beaucoup moins de pôles territoriaux ou de Pays.

### *3 Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Quand on évoque cette coopération urbain/rural, on pense immédiatement au domaine de l'alimentation. Sur cet aspect nous projetons par exemple de porter à hauteur de 50% la part de produits locaux dans les cantines des lycées. Part que nous ferons évoluer ensuite en fonction de ce qu'il est possible de faire et de construire avec les acteurs agricoles locaux. Autre exemple, sur un autre volet, celui du développement territorial, nous souhaitons œuvrer afin d'offrir un véritable appui technique à destination des petites communes ou des petites intercommunalités.

### *4 Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Le maître mot de notre action sera la proximité. Aujourd'hui les dispositifs de la région en faveur de l'aménagement et du développement sont trop rigides, car s'adressant d'abord à des regroupements de plusieurs intercommunalités au lieu des besoins précis des communes. Ils comportent aussi un tropisme "urbain" dans la mesure où l'on y trouve des obligations en matière de développement durable et de préservation des espaces qui ne parlent pas au milieu rural ou périurbain.



# Renaud MUSELIER,

## Notre Région D'Abord



Réponse reçue le 14/06/2021  
Par courrier électronique

*Question 1 : Quelles seront vos priorités en matière d'aménagement du territoire ?*

Engagement : Poursuivre nos politiques régionales pour faire de la Région Sud la collectivité de la proximité et du rayonnement et répondre aux besoins de qualité de vie des 5 millions d'habitants

Depuis fin 2015, la Région Sud a lancé une politique d'aménagement et de promotion renouvelée en menant un aménagement du territoire régional harmonieux, équilibré et solidaire construit autour :

➤ D'UNE STRATEGIE REGIONALE pour l'aménagement durable du territoire à moyen et long terme (2030-2050) : avec l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) approuvé le 15 octobre 2019 (1er SRADDET de France) avec pour objectifs notamment de repenser l'aménagement du territoire et de tendre vers un urbanisme et des constructions économes en termes de foncier, de ressources naturelles et d'énergies fossiles, respectueux de l'environnement, intégrant des approches résilientes au regard de risques et du changement climatique.

➤ D'UN FIL ROUGE pour la préservation de l'environnement : avec l'élaboration de notre Plan climat « Une COP d'avance » voté en 2017 et un plan climat 2 renforcé voté le 23 avril 2021 construit autour de 5 thématiques (Air, Mer, Terre, Energie, Déchets).

➤ DE DISPOSITIFS SPECIFIQUES AUX TERRITOIRES pour renforcer l'équité +territoriale et répondre aux attentes des populations : avec la création de dispositifs sur-mesure répondant à la spécificité de chacun de nos territoires, le FRAT (Fonds Régional d'aménagement du territoires) dédié aux communes, le CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial) dédié aux intercommunalités, les contrats "stations de demain" et contrats "espaces valléens" pour les zones de montagne, "contrats de proximité" pour les Conseils départementaux.

>>

# Renaud MUSELIER,

## Notre Région D'Abord



Depuis 2016, plus de 800 M€ ont été injectés par la Région sur les territoires afin d'accompagner le développement de leur tissu local selon les cinq axes suivants du Plan Climat régional :

- Axe 1. Cap sur l'éco-mobilité
- Axe 2. Une Région neutre en Carbone
- Axe 3. Un moteur de croissance
- Axe 4. Un patrimoine Naturel préservé
- Axe 5. Bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour la prochaine mandature, la Région Sud poursuivra cette politique renouvelée en renforçant ses politiques de soutien aux territoires engagés dans des démarches exemplaires à travers des projets d'investissement raisonné, partagé et durable.

Engagement : Faire de la Région Sud Dans la première Smart Région d'Europe

La Région poursuivra ses politiques en faveur du déploiement du Très Haut Débit pour tous, avec pour ambition que 100% de ses territoires soient raccordés à la fibre d'ici fin 2025. En parallèle, la Région se veut offrir à nos citoyens en mobilité, quels qu'ils soient (professionnels, touristes, résidents...), la possibilité de pouvoir se connecter n'importe où grâce à la généralisation des bornes wifi sur tous les territoires dans les prochaines années.

Devenir une Smart Région, c'est aussi lutter contre la fracture numérique. Cela implique le développement des usages et services les plus innovants, pour et par tous, notamment avec les "Sud Labs". La Région a fait le choix d'accompagner l'ensemble des acteurs du territoire régional à se saisir des potentialités et services offerts par le numérique, à créer et expérimenter de nouveaux services, à penser les usages de demain. Elle met ainsi en œuvre des actions en matière d'intelligence artificielle, de données numériques (DATASUD) et accompagne le développement de "Smart Territoires", y compris dans les territoires ruraux.

>>

# Renaud MUSELIER,

## Notre Région D'Abord



Engagement : Renforcer notre lien de proximité et accompagner les collectivités dans leur stratégie de développement

Afin de renforcer notre lien de proximité avec les territoires, nous avons implanté depuis 2017 une Maison de Région sur chaque département.

Dans ce contexte de crise, elles ont ainsi été au rendez-vous pour la distribution des masques, l'organisation du Vaccinobus ou l'accompagnement au montage de projets. Elles poursuivent aujourd'hui leur rôle majeur dans le développement des projets de territoire en lien avec les politiques régionales.

La plateforme « Connaissance du territoire » réalisée par la Région, centre de ressources en ligne, propose gratuitement différents outils mutualisés (études, indicateurs statistiques et géographiques, cartes interactives, notes des services, guides, portraits des territoires ...).

Cet outil propose également d'accéder à de nombreux outils d'observation, d'analyse ou de valorisation comme les applis "Sud Foncier Eco", "Sud Nature", "Sud Patrimoine".

✓DEMAIN, la Région poursuivra l'enrichissement de "Connaissance du Territoire" et apportera les innovations nécessaires (cartes 3D, interactivité, vidéos..) pour en faire une plateforme incontournable au service de l'ingénierie territoriale.

*Question 2 : Quelle politique contractuelle envisagez-vous de conduire et à quelle échelle ?*

Engagement : Poursuivre l'aide au développement de tous les territoires qu'ils soient ruraux, urbains, montagnaux ou littoraux

La Région Sud a souhaité construire sa politique d'appui aux territoires à travers plusieurs dispositifs tout en tenant compte de la diversité et de la spécificité des territoires :

>>

# Renaud MUSELIER,

## Notre Région D'Abord



- Le Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) soutient les communes dans leurs projets d'aménagement du territoire et d'équipement concourant à l'amélioration du cadre de vie et au développement local. Depuis 2016, la Région consacre un budget annuel de 25 M€ pour accompagner les projets prioritaires des communes. Pour les communes de moins de 1250 habitants, un deuxième FRAT plafonné à 12K€ leur est proposé.
- Le Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) s'adresse aux Établissements publics de coopération intercommunales avec pour objectif de renforcer et de structurer les bassins de vie de Provence-Alpes-Côte d'Azur au plus proche des attentes de la population. 29 CRET sont accompagnés depuis 2017 à travers des enveloppes dédiées tenant compte du nombre d'habitants. Cela représente un engagement consolidé de la Région de 365 M€ au service des projets structurants des Communautés de communes, des communautés d'agglomération et des Métropoles.
- Les Espaces Valléens 2015-2020 s'attachent à soutenir les projets de développement touristique des 35 Espaces Valléens (EV) à l'échelle des Alpes (dont 19 en Région Sud). Pour la période 2014-2020, une enveloppe de 7.5 millions d'euros (convention interrégionale du Massif Alpin) a été ainsi allouée.
- Les Contrats "Stations de demain" soutiennent l'activité des 24 stations de ski de la région. Une enveloppe quinquennale 2016-2020 de 50 M€ a été engagée afin de relancer les dynamiques d'investissements en stations de ski, par la création de nouvelles remontées mécaniques, la sécurisation de l'enneigement via des équipements de neige de culture...
- Les contrats de proximité avec les Départements visent à faire converger les politiques régionales et départementales pour une meilleure cohérence de l'action territoriale et des effets leviers escomptés.

DEMAIN, la Région poursuivra son soutien aux territoires avec notamment le déploiement du Contrat d'avenir doté de plus de 5 milliards € avec déjà 1,5 milliard € votés le 23 avril 2021 pour 382 millions € de part régionale.

# Renaud MUSELIER,

## Notre Région D'Abord



*Question 3 : Quelle dynamique projetez-vous de donner en matière de coopération urbain/rural ?*

Engagement : Renforcer la coopération entre tous les territoires

Afin de réussir le déploiement de sa politique régionale, la Région Sud poursuivra la mobilisation et la stimulation de l'intelligence collective notamment :

- En fédérant l'ensemble des parties prenantes autour de projets de développement de territoire tel que les CRET constitués des projets proposés par les communes du périmètre intercommunal et les conventions d'application territoriales du Contrat d'avenir qui portent les projets structurants des territoires.
- En organisant les instances territoriales de dialogue avec les 4 espaces territoriaux (Espace Provençal, Espace Rhodanien, Espace Alpin, Espace Azuréen. Ces dispositifs de gouvernance visent à accompagner la mise en œuvre du SRADDET dans les territoires et à décliner localement les objectifs et règles générales du SRADDET. Les premières instances ont permis de traiter spécifiquement des enjeux liés à la croissance démographique, la consommation de l'espace et la production de logements avec la volonté de mieux prendre en compte les spécificités de chaque territoire.
- En organisant des comités départementaux de suivi du déploiement du THD sur les territoires avec SUDTHD, les conseils départementaux, les intercommunalités et les opérateurs.
- En consultant et travaillant avec l'ensemble des acteurs du territoire lors de la gestion de la crise Covid (cellules thématiques Covid, création du Fonds Covid résistance,...)
- En élaborant le Contrat d'avenir avec la concertation de l'ensemble des départements et intercommunalités du Territoire

*Question 4 : Quelle place souhaitez-vous donner à la concertation territoriale ?*

Dès octobre, nous lancerons les Etats généraux de la relance économique, énergétique, culturel et touristique et un dès sujet prioritaire portera sur le numérique afin de coconstruire un plan d'actions ambitieux pour accompagner tous les territoires et notamment ruraux dans leur transition numérique.



Travail réalisé par Mila HUG, stagiaire à l'ANPP

**Mail :** [contact@anpp.fr](mailto:contact@anpp.fr)

**Tel :** 01 40 41 84 13

**Site internet :** [www.anpp.fr](http://www.anpp.fr)

**Facebook :** <https://www.facebook.com/anpp.fr>

**Twitter :** [https://twitter.com/ANPP\\_Pays](https://twitter.com/ANPP_Pays)

**LinkedIn :** [www.linkedin.com/company/anpp](http://www.linkedin.com/company/anpp)

